

Le Président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans ce corps

Page 24



AL SALAM BANK
السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Samedi 29 septembre 2018
19 Moharem 1440 - N° 1903 - Algérie : 10 DA / 1 €

Education nationale
Le ministère fixe le calendrier des examens

Page 24

LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Un choix irréversible pour la stabilité et le développement du pays

Le peuple algérien avait opté à une écrasante majorité pour la concorde civile en 1999 et la réconciliation nationale en 2005, et à travers ce choix, il avait exprimé son rejet catégorique de la fitna, de la division et de la voie de la violence en affirmant son soutien à la vision de la réconciliation nationale prônée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

>> Lire page 3



41^e session de l'OUSA



Louh met en avant l'importance de la solidarité du mouvement syndical en Afrique

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a mis en avant, ce jeudi, à Alger, la nécessaire solidarité de l'Organisation de l'Unité syndicale africaine (OUSA) pour être une force de proposition efficace au niveau international et peser dans les conventions conclues et les décisions prises.

Page 5

Exploitation du gaz de schiste

Guitouni plaide une réglementation répondant aux conditions sanitaires et environnementales

Page 7

Environnement

Le capital humain, un rôle clé dans la politique nationale de l'environnement

Page 6

Palestine

Abbas à la Tribune de l'ONU : «Al Qods n'est pas à vendre»

Page 15

L'Echo Sportif

Équipe nationale

Brahimi out face au Bénin ?

Page 23

Education nationale

«95% des cantines ouvertes depuis le 23 septembre», affirme Benghabrit



La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, l'a rappelé, mercredi, à Alger, «95% des cantines scolaires avaient ouvert leurs portes aux élèves, le 23 septembre», ajoutant que «l'Etat avait mobilisé d'importantes ressources financières pour améliorer les conditions de solarisation des élèves, notamment pour le cycle primaire». Répondant à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, la ministre a précisé que 95% des cantines scolaires avaient ouvert leurs portes aux élèves, le 23 septembre et 80 % d'entre elles servaient des repas chauds...

>> Lire page 4

Lutte antiterroriste

4 casemates pour terroristes détruites à Tipasa, Chlef et Tizi-Ouzou

Quatre casemates pour terroristes, 2 bombes de confection artisanale, des denrées alimentaires et d'autres objets ont été découverts et détruits, jeudi, à Tipasa, Chlef et Tizi-Ouzou par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, ce vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche et de ratissage à Tipasa, Chlef et Tizi-Ouzou, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 27 septembre 2018, 4 casemates pour terroristes, 2 bombes de confection artisanale, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et d'autres objets», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset 21 contrebandiers et saisi 6 groupes électrogènes, 3 marteaux-piqueurs et 3 motocyclettes, tandis qu'un autre détachement à Tébessa, a intercepté 4 individus et saisi 2 usils de chasse, une quantité minutions, des moyens de liaison, un véhicule, une paire de jumelles et d'autres objets, ajoute-t-on de même source. Par ailleurs, des gardes-frontière et des éléments de la gendarmerie ont déjoué des tentatives de contrebande de 7160 litres de carburants à Souk Ahras, Tébessa et El Taref et El Oued, tandis qu'un individu a été intercepté, et 2 kg, 98 gr de kif traité, 60 comprimés psychotropes et une motocyclette ont été saisis à Bordj Badji Mokhtar et Guelma. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'immigration



clandestine, des gardes-frontières et des éléments de la gendarmerie ont intercepté 49 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tamanrasset, Ouargla et Djanet, a conclu le communiqué du MDN.

Mila Saisie de 36 pièces archéologiques et arrestation d'une personne

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Mila ont appréhendé, au cours de la semaine dernière, une personne avec en sa possession 36 pièces archéologiques, a-t-on appris, ce vendredi, auprès de ce corps constitué. L'enquête dans cette affaire a démarré suite à un renseignement faisant état d'une activité suspecte d'un individu proposant à la vente des pièces archéologiques via des réseaux sociaux, a précisé la BRI, détaillant que les éléments de la lutte contre la cybercriminalité et ceux de la cellule de protection du patrimoine culturel ont conféré leurs efforts pour remonter la piste de ce trafic. La brigade a indiqué que les investigations ont permis d'identifier le suspect à qui une sourcière a été préparée, soulignant que le mis en cause, âgé de 39 ans, a été appréhendé à la station de voyageurs de la ville de Grarem Gouga avec à sa possession 36 pièces archéologiques. L'expertise effectuée a révélé que les pièces en métal et pierre saisies remontent à plusieurs époques historiques et ont une grande valeur archéologique, a-t-on noté. Ces pièces ont été retrouvées à Guelma, lors de l'aménagement d'un lot de terrain, selon les révélations de l'accusé, a-t-on encore indiqué. Présenté devant la procureur de la République près le tribunal de Mila, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

Tamanrasset Un terroriste se rend aux autorités militaires



Un terroriste dénommé El Hemmal Kana, dit Abou Khaled, qui avait rallié les groupes terroristes en 2006, s'est rendu, ce mercredi, aux autorités militaires de Tamanrasset, a indiqué, ce jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 26 septembre 2018, aux autorités militaires de Tamanrasset - 6^e Région militaire», a précisé la même source. Relevons que ledit terroriste était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni de munitions. Dans le même contexte, des détachements de

l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit une casemate pour terroristes et une bombe de confection artisanale, et ce, suite à des opérations de recherche et de ratissage menées à Tizi-Ouzou et Chlef, a fait savoir la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à El Oued - 4^e RM, un narcotrafiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de 10 kg de kif traité, tandis que des éléments de la gendarmerie ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Batna et Tébessa - 5^e RM, 8750 cartouches de différents calibres et divers outils pour leur remplissage, a conclu le MDN.

El Tarf

Il avait dissimulé 70 kg de tabac à l'intérieur du pare-chocs arrière de son véhicule, un suspect arrêté Oum Teboul

Pas moins de 70 kg de tabac à narguilé destiné à la contrebande ainsi que 5.640 euros et 700.000 DA et 18 téléphones mobiles ont été saisis, jeudi, au niveau du poste frontalier d'Oum Teboul, dans la wilaya d'El Tarf, dans trois opérations de contrôle distinctes, a-t-on appris auprès des services de la communication à la direction régionale des Douanes d'Annaba. La 1^{ère} opération a permis, selon la même source, de mettre la main sur 70 kg de tabac à narguilé, soigneusement dissimulés dans un véhicule à bord duquel se trouvait un voyageur qui s'apprêtait à quitter le territoire national à destination de la Tunisie, a précisé la même source détaillant que la marchandise a été découverte à l'intérieur du pare-chocs arrière, à l'issue d'une fouille minutieuse du véhicule. Les services des Douanes ont également saisi, à l'issue d'une deuxième opération de contrôle, la somme de 5.640 euros ainsi que 700.000 DA, chez un voyageur qui s'acquittait des formalités d'entrée en territoire national, a ajouté la même source, affirmant que la saisie a eu lieu au cours d'une fouille corporelle ciblant ce voyageur. La troisième opération effectuée durant cette même journée a, quant à elle, permis de saisir 18 téléphones mobiles, de différentes marques, chez un voyageur en provenance de Tunisie, a indiqué la même



source, signalant que 3 procès-verbaux ont été élaborés à l'encontre des contrevenants, conformément à la législation en vigueur.

Malia S.

Feux de forêts Plus de 2200 ha ravagés par les flammes du 1^{er} juin au 26 septembre

Une superficie de 2206,3 ha a été parcourue par les feux de forêts durant la période allant du 1^{er} juin au 26 septembre 2018, a indiqué, jeudi, la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué. Il a ainsi été enregistré 743 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2206,3 ha se répartissant entre 941,66 ha de forêts, 504,44 ha de maquis et 759,93 ha de broussaille, soit une moyenne de 6 foyers/jour et une superficie de 2,96 ha/foyer, détaille la même source. La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêts est celle de l'Est avec 1098,8 ha et 151 foyers, suivie du Centre (799,55 ha, 414 foyers) et de l'Ouest (308,40 ha, 178 foyers). En comparaison avec la même période de l'année 2017, la DGF a enregistré 2767 foyers ayant parcouru une superficie totale de 53 567 ha dont 28 685 ha en forêts. Pour la semaine allant du 20 au 26 septembre 2018, il a été enregistré 18 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 21,99 ha affectant 2 ha de forêts, 3,16 ha de maquis et 16,83 ha de broussailles, soit une moyenne de 3 foyers/jour et une superficie de 1,22 ha/foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1^{er} juin 2018 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain. En raison des risques persistants durant cette période, la DGF fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

Il y a 13 ans, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale Un choix irréversible pour la stabilité et le développement du pays

Le peuple algérien avait opté à une écrasante majorité pour la concorde civile en 1999 et la réconciliation nationale en 2005, et à travers ce choix, il avait exprimé son rejet catégorique de la fitna, de la division et de la voie de la violence en affirmant son soutien à la vision de la réconciliation nationale prônée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La réconciliation nationale a été, en fait, un choix irréversible qui a contribué, de façon déterminante, à l'arrêt de l'effusion du sang, à l'élimination de la menace terroriste qui pesait alors sur le pays, au rétablissement de la paix et la sécurité et à la forte relance de la dynamique de développement socioéconomique du pays. Un choix qui a été plébiscité par le peuple algérien pour mettre fin à un long et douloureux épisode, dont les instigateurs voulaient entraîner tout le peuple dans la voie de la confrontation fratricide et de l'autodestruction. Le peuple algérien qui a vécu dans sa chair et dans son âme les affres d'une grande fitna, avait dit son dernier mot un certain 29 septembre de l'année 2005 et avait décidé de tourner définitivement cette page douloureuse de l'histoire du pays. Grâce à la politique initiée par le Président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a renoué avec la paix et la stabilité après une période sanglante qui a failli mettre en péril l'existence même de l'Etat. Aujourd'hui, 13 ans après le plébiscite de cette Charte, l'Algérie tente, malgré les conséquences d'une crise économique devenue de plus en plus compliquée, d'avancer et de progresser sur la voie du développement à travers la mise en œuvre du programme du président de la République que la gouvernement est chargé d'appliquer sur le terrain. Pour ce faire, le chef de l'Etat avait fait de la politique de concorde civile et de réconciliation nationale sa priorité première et un objectif fondamental de son action dès son élection à la magistrature suprême du pays en 1999 et n'a eu de cesse de répéter avec force et conviction que la réconciliation nationale «ne représente ni un abandon, ni une désertion, mais un choix civilisationnel

de notre peuple». Tout en soulignant que la concorde civile puis la réconciliation nationale furent et demeurent un «exemple de patriotisme, une affirmation que l'Algérie est au-dessus de tout pour chacun de nous, ainsi qu'un hymne à l'unité nationale grâce à laquelle toute grande entreprise se retrouve à notre portée», le Président Abdelaziz Bouteflika avait mis l'accent sur le défi lié au développement économique et social que le peuple algérien a relevé. Évoquant les acquis enregistrés à la faveur de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le président de la République avait relevé que «tout ce qui a pu être accompli à l'ombre de la concorde civile, de la paix et de la réconciliation nationale, constitue une somme d'acquis sur lesquels nous pouvons continuer à bâtir davantage et à avancer plus loin encore». Il avait, en outre, renouvelé son appel aux égarés qui voudraient se ressaisir et abandonner la voie du crime pour bénéficier des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Dans le même sens, le chef de l'Etat avait salué le courage, la bravoure et l'abnégation des éléments de l'ANP et des services de sécurité qui poursuivent au quotidien la lutte contre le terrorisme et veillent à la protection des personnes et des biens. Il avait également affirmé que les choix du peuple, consignés dans la Charte pour la paix et la réconciliation nationale seront intégralement respectés et préservés «sans concession aucune». Le chef de l'Etat avait appelé le peuple algérien à «préservé la réconciliation nationale de toute altération, de toute exploitation politicienne et de toute surenchère, au service de notre unité nationale et de la stabilité de l'Algérie», ajoutant que «c'est grâce à cette unité et à cette stabilité nationale que nous



poursuivrons ensemble, avec l'aide de Dieu, la modernisation de nos institutions démocratiques, la construction d'une économie plus forte, libérée de la dépendance des hydrocarbures». Pour de nombreux observateurs, la réconciliation nationale s'est ainsi imposée comme l'un des moyens pacifiques portés par les valeurs les plus élevées dont les peuples disposent pour se démarquer dans les moments difficiles, à savoir la tolérance, le respect mutuel dans la diversité, la compassion, la compréhension, la clémence et la générosité. L'Algérie qui se trouve aujourd'hui aux avant-postes de la coopération internationale dans le domaine de la lutte antiterroriste, laquelle figure parmi les dimensions essentielles de l'action diplomatique algérienne, avec le souci d'aller au-delà de la nécessaire dimension militaire et sécuritaire, ne cesse d'insister sur la nécessité de d'attaquer au terrorisme en essayant d'éliminer ses racines. C'est à juste titre, d'ailleurs, que le président de la République a tenu, à maintes occasions, à rappeler les souffrances endurées par le peuple algérien durant la décennie noire du terrorisme et son engagement, sans faille, pour faire face à ce

phénomène. En effet, c'est dans la solitude que le peuple algérien a eu à lutter pour la survie de sa patrie face à la folie du terrorisme, une lutte durant laquelle il a donné l'exemple pour une mobilisation citoyenne salvatrice et offert au monde une démonstration admirable d'amour de la patrie. Dans ce sens, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, n'avait pas manqué de réaffirmer l'attachement du gouvernement à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale tant elle a permis un retour de la paix et de la sécurité à travers le pays. Il avait également exprimé son intime conviction quant à la réussite de cette démarche, même si au début, dira-t-il, «certaines appréhensions ont été exprimées au sein de la société avant qu'elles ne soient dissipées suite au retour de la paix et de la sécurité à travers le pays». Ouyahia avait fait remarquer que l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale suscite l'intérêt de plusieurs pays et organisations internationales qui veulent s'en inspirer. Il avait, en outre, lancé un appel aux égarés pour retourner au sein de leur peuple et leurs familles, ajoutant qu'en cas où ils refuseraient la main tendue, l'Etat les «éliminera par la

force ou ils seront jugés et condamnés sévèrement par la force de la loi». Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, avait appelé les Algériens à la nécessité de préserver les valeurs de la paix et de la réconciliation nationale, étant le plus grand acquis réalisé par l'Algérie après l'indépendance. Bedoui avait estimé nécessaire de préserver ces valeurs, car l'Algérie, a-t-il dit, évolue dans un environnement régional instable. Après avoir rendu hommage aux éléments de l'ANP pour les efforts consentis afin de préserver la sécurité et la stabilité du pays, le ministre a indiqué que le retour de la sécurité et de la stabilité à la faveur de la charte pour la paix et la réconciliation nationale a permis à l'Algérie de connaître une dynamique de développement et d'accomplir de grandes réalisations dans plusieurs domaines au profit du citoyen à travers toutes les régions du pays. Dans le même contexte, le ministre avait appelé les nouvelles générations à la nécessité de poursuivre la dynamique de développement fondée sur les valeurs de paix et de réconciliation nationale.

T. Benslimane

Education nationale

«95% des cantines ouvertes depuis le 23 septembre», affirme Benghabrit

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, l'a rappelé, ce mercredi, à Alger, «95% des cantines scolaires avaient ouvert leurs portes aux élèves, le 23 septembre», ajoutant que «l'Etat avait mobilisé d'importantes ressources financières pour améliorer les conditions de solarisation des élèves, notamment pour le cycle primaire».

Répondant à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, la ministre a précisé que 95% des cantines scolaires avaient ouvert leurs portes aux élèves, le 23 septembre et 80% d'entre elles servaient des repas chauds. Après avoir souligné que la gestion des cantines relevait principalement des communes et ce, depuis l'indépendance, elle a indiqué que «les affectations consacrées par l'Etat pour la gestion des cantines scolaires sont inscrites dans le budget de gestion du ministère en charge des collectivités locales, étant la partie en charge juridiquement, de la gestion des cantines scolaires». Dans le cas où les ressources sont insuffisantes, «la communes bénéficie d'aides et d'affectations de gestion de la part l'Etat», a-t-elle ajouté. Indiquant, à cette occasion, que le rôle du secteur de l'Education nationale en matière d'alimentation scolaire, réside en la détermination des différents besoins de la cantine scolaire, à veiller au respect des règles de l'Education sanitaire et alimentaire, l'application du programme hebdomadaire des repas alimentaires, ainsi que la proposition d'une liste des élèves bénéficiaires, la ministre a fait savoir que son secteur travaillait en coordination avec les Collectivités locales. Concernant le tarif du repas, la ministre a affirmé qu'il était fixé «en vertu d'un arrêté interministériel du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du ministère des Finances et celui de l'Education nationale». Benghabrit a rappelé qu'à l'occasion de la rentrée scolaire 2018-2019, «des ressources financières considérables ont été dégagées pour l'amélioration des conditions

de solarisation des élèves, notamment dans le cycle primaire, d'autant plus que le ministère de l'Intérieur a consacré une importante enveloppe budgétaire (76 milliards de dinars) à la gestion des écoles, destinée à l'équipement des écoles en appareils de chauffage, de climatiseurs, en cantines scolaires, en transport scolaire, en sus des opérations de formation et de recrutement massif de travailleurs et d'agents (45 000), dont des cuisiniers. «Les écoles primaires ne disposant pas de cantines scolaires peuvent bénéficier, en vertu du décret exécutif publié en 2018 fixant les dispositions applicables aux cantines scolaires, des prestations d'une cantine scolaire centrale», a ajouté la ministre.

Benghabrit réaffirme la poursuite des efforts pour pallier la surcharge des classes

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a réitéré, jeudi, à Alger, l'engagement de son secteur à poursuivre «les efforts afin de pallier la question de la surcharge des classes que connaissent certains établissements scolaires notamment à Alger-Est». En réponse à une question à l'APN lors d'une séance plénière, présidée par Saïd Bouhadja, et consacrée aux questions orales, la première responsable du secteur de l'Education nationale a précisé que son département «poursuivait ses efforts en vue de pallier la question de la surcharge enregistrée au sein de certains établissements scolaires notamment à Alger-Est». Cette question, a-t-elle poursuivi, revêt «un intérêt particulier et fait l'objet d'un suivi quotidien», ajoutant que «nous avons toujours



reconnu l'existence de ce problème, notamment à Alger-Est. Nous suivons la situation avec intérêt, et avons effectué avec les autorités concernées, des visites de terrain dans différentes régions connaissant une surcharge afin d'examiner toutes les solutions possibles». Par ailleurs, Benghabrit a fait état des éléments essentiels à l'origine de ce phénomène, outre la croissance démographique et les opérations de déménagement et de relogement enregistrées à l'est d'Alger, le retard accusé quant à la réception de nouvelles structures. A ce propos, la ministre a passé en revue l'ensemble des projets relatifs à l'édification des établissements scolaires à Alger-Est, notam-

ment au niveau de la circonscription de Baraki, et plus précisément dans la commune des Eucalyptus. S'agissant de l'encadrement pédagogique, Benghabrit a souligné «la prise en charge de toutes les défaillances enregistrées», indiquant que «le taux d'encadrement a atteint 100% pour tous les cycles d'enseignement à Alger-Est». Quant aux vendeurs ambulants installés aux abords de certaines écoles dans cette région, la ministre a fait remarquer que «le secteur de l'Education nationale œuvre, en coordination avec les autorités concernées et les parents d'élèves afin d'éradiquer ce phénomène».

Yasmine Derbal

55^e anniversaire de la création du journal public «An Nasr»

Djamel Kaouane rappelle que le soutien de l'Etat à la presse est «immuable»



Le soutien de l'Etat à la presse nationale est «immuable» et «multiformes» conformément au principe de consécration de la liberté d'expression, a affirmé, ce jeudi, à Constantine, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane. S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de célébration du 55^e anniversaire de la création du journal public «An Nasr», le ministre a réitéré la détermination des pouvoirs publics à «soutenir et à accompagner l'élan de modernisation et de développement de la presse nationale au service du pays et des citoyens». «La presse algérienne évolue dans un monde métamorphosé marqué par des avancées technologiques de pointe d'où l'importance de se mettre au diapason de cette modernité tous azimuts pour une meilleure

maîtrise des défis de l'heure», a encore ajouté le ministre. Il a dans ce sens exhorté les responsables des différents titres de presse à faire preuve de sens d'implication pour trouver les moyens adéquats pour dégager leurs propres ressources, mettant l'accent sur «le professionnalisme et la crédibilité dans la réussite de la bataille pour la survie et le rayonnement». A son arrivée au siège du journal An Nasr situé à la zone industrielle Palma, le ministre a inspecté les locaux de ce quotidien, le centre d'archives notamment regroupant les différentes éditions des quotidiens et hebdomadaires de la région Est du pays. Il a enfin assisté à une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours de Ramadhan initié par ce quotidien.

Ressources en eau

Un total de 85 grands barrages d'ici à 2020

L'Algérie a réalisé 36 grands barrages depuis l'an 2000 faisant augmenter le nombre des barrages réalisés à réceptionner d'ici à 2020 à 85 barrages, a indiqué, jeudi, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Saïd Bouhadja à laquelle a assisté le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, Necib a indiqué que le secteur recensait 80 barrages en cours d'exploitation et 5 grands barrages en cours de réalisation qui seront progressivement réceptionnés jusqu'en 2020. Répondant à une question du député Youcef Brahmia concernant le projet de réalisation du barrage Koudiet Hricha (Guelma), Necib a précisé que les études réalisées avaient démontré que la composante géologique de la terre constituée essentiellement de gypse ne permettait pas la réalisation de ce projet, vu sa vulnérabilité.

L'estimation financière préliminaire de ce projet était de près de 50 milliards de dinars avec une capacité de stockage prévisible de 50 millions de m³. Toutefois, le projet n'a pas été réalisé en raison des données géologiques inappropriées, d'où la décision du secteur d'enregistrer un autre projet alternatif consistant à réaliser un petit barrage aux abords de Oued Charef avec une capacité de stockage atteignant 100 millions de m³/an. La fonction de ce barrage est de transférer les eaux vers le barrage Debagh qui a enregistré un déficit du niveau des eaux, eu égard à la rareté des pluies. Ce projet, qui coûtera au secteur une enveloppe financière de 3 milliards de dinars, permettra de transférer les eaux vers le barrage de Debagh dans la région, d'approvisionner les citoyens de la wilaya de Guelma en eau potable et d'assurer 6 millions de m³ pour l'irrigation des terres agricoles. Un appel d'offres sera annoncé

pour la réalisation du projet durant les prochains jours, a fait savoir le ministre. Répondant à une question relative aux puits artésiens de la wilaya d'Illizi, le ministre a fait savoir que cette dernière ne comptait pas ce type de puits, mais dispose plutôt des puits nécessitant le recours à l'opération de pompage d'eaux au regard des caractéristiques géologiques de la région. La wilaya d'Illizi compte environ 55 000 habitants, et fournit 4 000 000 m³d'eaux/mois, partant des forages existants (au nombre de 659 et d'une capacité de 1 300 000 m³ d'eau potable/mois). De son côté, la région «Thihaout» est alimentée en eau potable par un puits traditionnel qui suffit à répondre aux besoins de la population (200 habitants), en sus de deux autres puits. Pour sa part, la région «Ifra» s'est dotée d'un forage avec un débit de 260 m³/jour, permettant d'assurer l'alimentation en eau potable. En ce qui concerne l'irrigation agricole,

le ministre a affirmé que le secteur avait adressé des instructions aux autorités de la wilaya d'Illizi et à la Direction des ressources en eau de la wilaya pour parachever les projets enregistrés en vue d'approvisionner en eaux suivant des programmes réguliers et en quantités suffisantes. Actuellement, il est procédé à la mise au point des procédures de réalisation d'une station de déminéralisation des eaux au nord de la ville d'Illizi qui vient s'ajouter à la station déjà réalisée dans la région, ajoute la source. Il est prévu, en outre, la réhabilitation de 8 forages. La wilaya a bénéficié, également, de la réalisation de 8000 m de forage, à l'exception du forage de la région «Thihaout» dont les travaux seront entamés dans les jours à venir. Ce programme permettra l'accroissement des superficies agricoles irriguées à 300 000 hectares.

Partis-Gouvernement

Le FLN salue les décisions prises par le dernier Conseil des ministres

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a salué, ce jeudi, les décisions importantes issues du dernier Conseil des ministres ayant «consacré la dimension sociale de l'Etat» à travers une loi des finances 2019 exempte de toute augmentation pouvant peser sur les familles et classes vulnérables.

Le Bureau politique du FLN a exprimé, après avoir pris connaissance des décisions «importantes» dégagées par le Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sa «gratitude et reconnaissance» au chef de l'Etat pour «son souci constant au service du peuple algérien, l'intérêt particulier qu'il accorde aux franges les plus démunies de la société et sa consécration de la dimension sociale de l'Etat», a indiqué un communiqué du FLN. Cela se traduit, a-t-on ajouté, par l'augmentation du budget consacré aux transferts sociaux destinés au soutien des familles, à la Caisse des

retraites et à la politique générale de l'Etat dans les domaines de l'habitat, de la santé et de la solidarité. Le FLN a également mis en avant l'attachement du président de la République à «la préservation et l'amélioration du niveau du développement humain en poursuivant les réformes garantissant la justice sociale». A cette occasion, le parti a réitéré «son soutien total et son appui inconditionnel» à toutes les décisions prises par le chef de l'Etat, «en vue de continuer à concrétiser son projet de développement et poursuivre la direction du pays avec sa sagesse avérée».

Ahcene S.

41^e session de l'OUSA

Louh met en avant l'importance de la solidarité du mouvement syndical en Afrique



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a mis en avant, ce jeudi, à Alger, la nécessaire solidarité de l'Organisation de l'Unité syndicale africaine (OUSA) pour être une force de proposition efficace au niveau international et peser dans les conventions conclues et les décisions prises. Dans une allocution lors de la 41^e session de l'OUSA, où il a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Louh a mis en exergue l'impératif du développement de la performance africaine, au niveau de son mouvement syndical, «avec la même cadence et efforts que dans les différents domaines», étant donné, a-t-il ajouté, que son objectif suprême demeure «l'édification d'une Afrique unie et solidaire». «La défense de ses droits et intérêts reste tributaire de ses réalisations en termes d'intégration régionale et de la concordance et harmonie

qu'il confèrent à ses visions», a-t-il affirmé. Face aux batailles de la construction et du développement, de la stabilité, de la sécurité et de la paix, et des nombreux défis auxquels fait face le monde, il est temps pour tout un chacun de comprendre que «l'Afrique constitue une partie de la solution», a indiqué Louh qui a estimé que les organisations syndicales africaines doivent, grâce à leur solidarité, être une force de proposition efficace au sein des organisations internationales pour peser dans les décisions, les accords et les lois», au service de l'intérêt de l'Afrique et de ses peuples. Partant, soutient le ministre de la Justice «les lois et les règles internationales ne doivent plus être formulées en l'absence de l'Afrique, qui au demeurant, ne doit plus être perçue comme un simple grand marché pour les produits et marchandises de consommation». C'est dans ce registre que s'inscrit le Nepad, initié par le Président Bouteflika et d'autres dirigeants africains, a-t-il ajouté. Evoquant le rôle des travailleurs dans le continent africain et qui représentent «une force vive dans leurs sociétés», Louh a rappelé que la conviction du président de la République que «la paix, pour être permanente doit être fondée sur la justice sociale». Le garde des Sceaux est revenu, dans ce sens, sur la vision «pertinente» développée par le Président Bouteflika, le 7 juin 2005, en sa qualité d'invité d'honneur de la 93^e session de la Conférence internationale du travail (CIT) à Genève, lorsqu'il a déclaré que «la mondialisation qui avance à grands pas soulève de fortes appréhensions à travers le monde». Le président de la République avait, dans ce sens, rappelé que les peuples concernés au sud de la planète, particulièrement en Afrique veillent à mobiliser leurs

capacités et demandent l'appui des pays développés pour donner à la mondialisation sa dimension humanitaire nécessaire. C'est cela même l'objectif de l'initiative du «Nepad» et la teneur du message adressé par l'Union africaine (UA) lors de son sommet extraordinaire à Ouagadougou en 2004 sur la question de la pauvreté et de l'emploi, avait-il ajouté. Concernant l'Afrique toujours, Louh a indiqué que face à la poursuite des manifestations de l'injustice, la création de l'OUSA vient renforcer le processus de l'unité africaine, ouvrant la voie à l'apparition de plusieurs traités et conventions, inspirées des principes même de la loi constitutive de cette organisation «ce qui est à même de contribuer à créer un véritable développement dans le continent, mettre ses ressources au service de ses enfants, améliorer le mode de vie de ses populations et promouvoir les valeurs humanitaires et les fondements de l'Etat de droit». Il a affirmé, dans ce registre que le respect des Droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives, l'égalité homme-femme dans les droits et devoirs, la bonne gouvernance politique et économique, la promotion de la transparence, la lutte contre la corruption, la modernisation de l'entreprise et la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, sont autant de principes en faveur desquels le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a cessé de lutter partant de sa conviction que ses valeurs sont la clé de tout progrès solide. Concernant l'Algérie, qui a pu dépasser la tragédie nationale et recouvrer sa sécurité et sa stabilité et sa place en tant qu'acteur agissant dans les relations internationales, «elle demeure fidèle à ses valeurs sociales communes et veille, à travers la mise en œuvre

en cours du programme du président de la République, (...) à préserver le pouvoir d'achat, notamment à la faveur des efforts des pouvoirs publics pour juguler les retombées de la hausse des prix de certains produits sur les marchés internationaux. Une protection qui profite également aux retraités et autres couches défavorisées et les personnes aux besoins spécifiques». Le ministre de la Justice a affirmé, dans ce sens, que le dialogue social occupe en Algérie «une place de choix» dans les domaines du travail et des relations socio-professionnelles. Une démarche qui a offert aux parties prenantes (Gouvernement, Patronat et UGTA) la possibilité de parvenir à un accord d'action commune «dans un climat propice à la réalisation des objectifs du développement économique et social», a dit Louh rappelant que le Pacte économique et social de croissance et avant lui, le Pacte national économique et social sont les fruits de ce dialogue.

Le représentant du président de la République a relevé, à ce propos, la fierté de l'Algérie quant à «l'écho favorable» de son expérience de dialogue social et aux «félicitations» qui lui sont parvenues du BIT, soulignant que pour l'Algérie, qui a ratifié 60 conventions internationales dont 8 fondamentales, l'exercice du droit syndical est un droit constitutionnel dont jouissent des dizaines d'organisations syndicales. Louh a rappelé, à la fin de son intervention, que la coopération entre les pays du Sud est «un principe sacré et une constante à laquelle nous demeurons attachés», réitérant devant les syndicalistes africaines que «l'Algérie continuera à œuvrer pour que le continent africain soit une terre de paix, de stabilité et de prospérité économique et sociale».

Transport

Dégel progressif de la 2^e tranche des projets du tramway

Le dégel progressif de la 2^e tranche des projets du tramway, a été annoncé, ce jeudi, par Abdelghani Zaâlane, ministre des Transports et des Travaux publics, avec l'amélioration de la situation financière du pays. «Ces projets concernent les wilayas de Batna, Annaba, Béjaïa, Skikda, Tlemcen, Béchar, Tébessa, Blida et Djelfa», a précisé le ministre lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN). Ces projets qui étaient sur le point d'être lancés après la désignation des sociétés de réalisation, ont été gelés, en 2015, en raison de la conjoncture financière difficile que connaissait le pays suite à l'effondrement des prix du pétrole, a rappelé le ministre. Assurant que «Le gel des dits projets ne signifie pas leur annulation», le ministre a fait savoir que ces projets seront relancés «par ordre de priorité».

Zaâlane a réitéré, dans ce cadre, la détermination de l'Etat à «poursuivre la réalisation de tous les projets ayant pour objectif de moderniser et d'améliorer les moyens de transport et de faci-

liter le déplacement des citoyens», une action, a-t-il dit, qui sera concrétisée avec l'amélioration de la situation financière du pays. Evoquant la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest vers le port d'Annaba, le ministre a souligné que ce projet «demeure l'une des priorités du secteur dans la région», soutenant, toutefois, que sa réalisation restait tributaire de l'amélioration de la situation financière du pays.

Le ministère avait réceptionné, en 2014, l'étude relative à ce projet avant de proposer son inscription au titre de la loi des finances 2015, l'opération n'a pas pu être réalisée en raison de la conjoncture économique difficile qu'a connu le pays. Soulignant que toutes les conditions étaient réunies pour le lancement du projet et qu'il ne restait que son inscription budgétaire qui se fera avec amélioration progressive de la conjoncture financière, le ministre a ajouté que l'entrée en exploitation du complexe de phosphate à l'est du pays devra faciliter la réalisation de cette pénétrante. D'une longueur de

28 km, la pénétrante reliera l'autoroute à 3 infrastructures importantes, à savoir le complexe sidérurgique d'El Hadjar, l'aéroport international et le port d'Annaba et devra également contribuer au désengorgement la RN 21. S'agissant du renforcement des vols au niveau de l'aéroport Mustapha-Ben Boulaïd de Batna, le ministre a fait savoir que cette question était «tributaire du taux d'occupation des avions qui ne dépasse pas, actuellement, 69% pour les vols intérieurs et 65% pour les vols internationaux». «Néanmoins, les efforts se poursuivront pour l'amélioration de la programmation des vols au service des voyageurs de la région», a affirmé Zaâlane, révélant que «le protocole du programme international des vols sera revu prochainement au service des aéroports internes». S'agissant de la tranche restante du projet de la pénétrante reliant l'autoroute Est-ouest à Batna, le ministre a fait savoir que «cette tranche sera programmée prochainement».

Moussa O.

Environnement

Le capital humain, un rôle clé dans la politique nationale de l'environnement

La politique nationale de l'environnement confère un «rôle clé» au capital humain, a déclaré, ce jeudi, à Oran, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati.



La stratégie nationale en la matière mise essentiellement sur le capital humain, et ce, à travers, notamment, «l'implication de la société civile et la formation continue des différents acteurs de l'environnement», a indiqué la ministre à l'occasion de sa visite de travail dans la capitale de l'Ouest. Zerouati a insisté dans ce cadre sur le travail de sensibilisation citoyenne incombant à la société civile et sur l'importance de la formation continue au sein des collectivités locales. Les efforts de

l'Etat visant à promouvoir l'implication citoyenne, la formation et l'investissement pour le développement durable ont été mis en exergue par la ministre. La visite de travail de Zerouati a coïncidé dans ce contexte avec la tenue de deux rencontres dédiées à la formation, l'une au profit des élus locaux et l'autre destinée aux associations agissant pour la préservation de l'environnement. La 1^{re} consistait en une Journée d'études sur la fiscalité locale, animée par des cadres du ministère des Finances, abordant notamment les techniques de recouvrement des taxes, dont celle dite écologique. La 2^e rencontre, tenue au siège de la Direction de l'environnement, a vu la ministre remettre des diplômes aux cadres du mouvement associatif à caractère écologique ayant pris part à une session de perfectionnement initiée par le Conservatoire national des formations à l'environnement. «Toutes les wilayas ont bénéficié de sessions similaires qui ont touché plus de 600 associations», a fait savoir la ministre, évoquant, entre autres thématiques, «l'éducation environnementale», «la création de projets», «la gestion des espaces verts», et «la collecte et valorisation des déchets». Zerouati est en outre allée à la rencontre du corps académique, au niveau du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) où elle a mis l'accent sur le rôle des universitaires dans la relève des défis environnementaux. Au cours de sa visite de travail, elle a également donné le coup d'envoi des travaux de dépollution et de réhabilitation du site de la décharge sauvage d'El Kerma. L'Agence nationale des déchets (AND) est le maître d'ouvrage de cette opération qui doit être concrétisée dans un délai de 16 mois, selon les données techniques présentées par les responsables du chantier. La ministre s'est aussi rendu à la forêt récréative de haï «El Menzah» où elle a procédé au lancement d'une campagne de nettoyage et de plantation d'arbres, initiée par le réseau associatif «Eco-Citoyenneté».

3^e réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non-transmissibles Hasbellaoui y a pris part à New York

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a pris part, jeudi, à la 3^e réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non-transmissibles (MNT) qui s'est tenue en marge de la 73^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Les travaux de ce rendez-vous mondial ont été couronnés par l'adoption d'une déclaration politique intitulée «accélérer nos efforts pour lutter contre les maladies non-transmissibles pour la santé et le bien-être des générations présentes et futures». La déclaration constitue une feuille de route pour la communauté internationale pour atteindre les objectifs fixés en matière de prévention et maîtrise des MNT grâce à des actions concrètes. Au cours de cette réunion, les participants ont lancé un appel aux Etats à honorer leurs engagements internationaux afin d'atteindre les objectifs assignés dans l'agenda 2030. Le secteur privé a été sollicité à cet effet pour s'engager davantage dans la lutte contre les MNT en développant des projets publics-privés, permettant une meilleure prise en charge de ces maladies. Chaque année, 7 décès sur 10 dans le monde sont dus aux MNT (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète, pneumopathies chroniques) et plus de 15 millions de personnes meurent chaque année des MNT entre l'âge de 30 et 70 ans. Les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure sont de plus en plus touchés, représentant la moitié de ces décès prématurés.

Tourisme

Lancement officiel d'un portail électronique spécialisé

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a annoncé, ce jeudi, à Alger, le lancement officiel d'un «nouveau portail électronique pour la promotion de la destination Algérie». Lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme sous le slogan «Le tourisme et les mutations numériques», Benmessaoud a précisé que ce portail qui se présente en trois langues : arabe, français et anglais, a pour objectif de faire connaître la diversité touristique de l'Algérie, les plus importantes destinations disponibles ainsi que les agences de tourisme et de voyage, les hôtels, restaurants classés, transport outre l'art culinaire et l'artisanat. Le ministre a fait savoir que la langue amazighe sera introduite «prochainement» dans ce portail après la signature d'une convention-cadre avec le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), rappelant la «création d'un programme pour l'élargissement de la numérisation au soutien de la coopération et de la relation entre l'administration et le citoyen» et, prochainement, d'un «guide touristique électronique sous forme d'application sur téléphones portables» avec la contribution de «start-up gérées par des jeunes visant à présenter des idées innovées dans le domaine des voyages et de la promotion de la destination Algérie». Benmessaoud a estimé que la Journée mondiale du tourisme (29 septembre) était une «occasion pour faire connaître les progrès réalisés par le secteur du tourisme en matière de programmes de numérisation», rappelant avoir donné lors de plusieurs rencontres avec les cadres du ministère des «instructions claires pour l'adoption de la numérisation comme programme d'action sur tous les niveaux, eu égard aux facilités qu'elle offre». Le ministre a ajouté que son secteur «œuvre au développement de l'administration à travers l'exploitation du développement technologique», rappelant l'ouverture en novembre dernier d'un portail au niveau du ministère concernant le traitement et le contact avec les agences de voyage et la création en mai 2018 d'un autre portail pour la réception et le traitement des dossiers des projets des investisseurs.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a appelé tous les opérateurs du tourisme à une «participation active et sérieuse au Salon international du tourisme et des voyages prévu le 17 octobre 2018, estimant que cet événement était «important pour faire valoir les caractéristiques et les capacités touristiques réelles et considérables de l'Algérie». Il constituera également une occasion pour le «lancement de la saison touristique saharienne, a-t-il ajouté. Benmessaoud a indiqué que tous «les acteurs ont été impliqués dans les préparatifs à travers les campagnes de propagande et les sorties sur terrain, appelant à la conjugaison des efforts de tous pour faire de cette saison une réussite.» Le ministre a estimé que «l'assurance des conditions sécuritaires représente un facteur essentiel et une condition impérative pour l'instauration de la stabilité et la réalisation du développement socioéconomique

entre les nations», affirmant qu'en dépit de «tous les conflits et menaces liés au terrorisme, à l'extrémisme violent et au crime organisé auxquels fait face le monde, l'Algérie est devenue un exemple à suivre en matière de cohabitation et de paix grâce aux efforts du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant à promouvoir la culture de la paix dans le cadre de la politique de la réconciliation nationale, de la consécration des principes de fraternité humaine et de la promotion de la coopération entre les pays». A cette occasion, un hommage a été rendu au défunt Seddik Slimane dit «Timi» de Timimoun capitale du Gourara - wilaya d'Adrar, connu par son soutien au tourisme local, notamment dans la région du Gourara, en reconnaissance à son soutien au produit touristique local et à son professionnalisme dans l'attraction des touristes étrangers.

Benmessaoud prendra part en octobre prochain à une réunion ministérielle de l'UA au Kenya

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, se rendra, début octobre au Kenya, pour prendre part à la 1^{re} session ordinaire de la Sous-commission des ministres du tourisme de l'Union Africaine (UA) relevant du Comité technique spécialisé (CTS) en charge du transport, des infrastructures inter-régionales et transcontinentales, l'énergie et le tourisme, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. «Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat entamera, sur invitation de l'Union africaine (UA), une visite de travail officielle en République de Kenya pour prendre part à la 1^{re} session ordinaire de la sous-commission des ministres du Tourisme de l'Union africaine (UA) relevant du Comité technique spécialisé (CTS) en charge du Transport, des infrastructures inter-régionales et transcontinentales, de l'énergie et du tourisme, et ce, du 1^{er} au 3 octobre 2018 à Nairobi», lit-on dans le communiqué. Cette session tend à relever les principaux défis auxquels fait face l'industrie du tourisme en Afrique, dans l'objectif de mettre en place des stratégies appropriées en accord avec les agendas de l'UA, à l'horizon 2063 et la présentation de l'état de mise en œuvre du Plan d'action «Lomé» pour le tourisme de l'année 2017, en vue de déterminer les réalisations et les défis et d'élaborer une feuille de route à même de concrétiser les objectifs communs. Le ministre présentera, lors des travaux qui verront la participation des ministres du Tourisme des pays membres de l'UA et des experts du domaine, les démarches entreprises par les autorités algériennes, à leur tête, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la concrétisation et le renforcement des programmes de l'UA, conclut le communiqué du ministère.



Des journalistes chinois vont produire un film documentaire

Une délégation chinoise composée de 10 journalistes s'est rendu, hier, à Alger, pour la production d'un film documentaire sur les atouts touristiques que recèle l'Algérie pour faire la promotion de cette destination, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Dans le cadre de la promotion de la destination Algérie, le ministère du Tourisme organise, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et l'ambassade d'Algérie en République populaire de Chine, une visite de prospection au profit d'un groupe de journalistes chinois spécialisés dans le renforcement des échanges culturels et touristiques entre la Chine et autres pays, précise la même source. La délégation chinoise séjournera en Algérie jusqu'au 18 octobre prochain pour produire un film documentaire sur les potentialités touristiques que recèle l'Algérie. Le tournage est prévu dans les wilayas d'Alger, Tipasa, Mostaganem, Tlemcen, Oran, Ghardaïa, El Oued, Biskra, M'sila, Bou Saâda, Sétif, Annaba, Constantine, Batna, Tamanrasset, Illizi et Djanet. Cette initiative a pour objectif de commercialiser et de faire la promotion de la destination Algérie à l'étranger et en Chine, d'autant que les relations de coopération entre les deux pays sont «bonnes» et s'articulent autour de la convention de facilitation de déplacement des groupes de touristes chinois en Algérie et de facilitation de l'octroi des visas outre le mémorandum d'entente de coopération bilatérale portant réalisation de la ceinture économique de la route de la soie du 21^e siècle, ajoute le communiqué.

Selma D.

Exploitation du gaz de schiste

Guitouni plaide une réglementation répondant aux conditions sanitaires et environnementales

Appelant à la nécessité de trouver d'autres sources de production du gaz et répondre ainsi à la demande interne, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a mis en avant, ce jeudi, à Alger, la nécessaire orientation vers l'exploitation du gaz de schiste dans un cadre «réglementé» prenant en compte toutes les dimensions sanitaires et environnementales.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale, Guitouni a indiqué en réponse à une question portant sur l'orientation vers d'autres sources pour la production du gaz, «nous allons nous orienter vers l'exploitation du gaz de schiste (...) car nous sommes obligés d'augmenter les capacités de production, d'autant que la consommation interne est en constante augmentation et les députés ne cessent de réclamer le raccordement des 48 wilayas du pays au gaz naturel avec un taux de 100%». Le premier responsable du secteur de l'Energie a précisé, dans ce cadre, que l'exploitation du gaz de schiste se fera «dans un cadre réglementé d'autant que les technologies en la matière enregistrent un développement important (...) nous allons travailler dans ce sens car l'intérêt du pays en dépend». «Une couverture à 100% en gaz naturel est synonyme d'une production de 100 milliards de m³ pour la consommation interne (...) c'est pourquoi, il est impératif de trouver d'autres sources, à l'image du gaz du schiste que nous allons exploiter, mais pas au détriment de la santé du citoyen ou de l'environnement», a affirmé Guitouni.

«La production actuelle de l'Algérie en gaz naturel atteignait les 130 milliards de m³»

Dans ses réponses aux questions des députés concernant le raccordement de certaines communes au gaz naturel, le ministre a fait savoir que la production actuelle de l'Algérie en gaz naturel atteignait les 130 milliards de m³, dont 50 milliards m³ destinés à la consommation interne, 50 milliards m³ réservés à l'exportation et 30 milliards m³ consacrés à l'activité des puits pétroliers. Rappelant que le niveau de couverture en gaz naturel avait atteint 60% à l'échelle nationale, le ministre a ajouté que «si nous arrivons à un taux de couverture de 100%, cela veut dire que nous allons consommer tout ce que nous produisons, et arrêter, partant, nos exportations et perdre des revenus considérables en devises. Nous sommes dans l'obligation donc de trouver d'autres sources de production du gaz». Si nous comptons l'utilisation du gaz butane et les réseaux d'approvisionnement en gaz naturel, nous pouvons dire que la couverture au niveau national a atteint 100%, a souligné le ministre. Répondant à une question orale du député, Mohamed Kidji (RND) concernant

l'approvisionnement de la commune d'El Youssoufia (Tissemsilt) en gaz naturel, Guitouni a indiqué que la wilaya avait bénéficié d'un programme de distribution publique du gaz à travers le raccordement de 19 communes sur 22 avec un taux de raccordement de l'ordre de 80%. Il a ajouté, à ce propos, que cette commune a été programmée pour le raccordement de plus de 300 foyers au gaz naturel, relevant que le groupe Sonelgaz avait été contraint de rationaliser les dépenses publiques, ce qui a retardé la réalisation de plusieurs projets portant essentiellement sur le raccordement des foyers aux réseaux d'alimentation en gaz naturel. Concernant la question de la députée Hendia Merouani (FLN) relative au raccordement de certaines communes de la wilaya de Sétif au gaz naturel, le ministre a indiqué que la couverture dans cette wilaya avait atteint 95%, réitérant la détermination de l'Etat à améliorer le service public, en inscrivant d'autres villages n'ayant pas bénéficié de cette couverture, dans le futur programme de raccordement en gaz naturel en collaboration avec les autorités locales. Guitouni a démenti, dans une déclaration à la presse, la fermeture du gazoduc Medgaz traversant le Royaume du Maroc, affirmant, à ce propos, que ce gazoduc qui se trouve au niveau de Beni Saf vise à augmenter les exportations gazières de l'Algérie.

Energies renouvelables : «Un appel d'offres national pour la production de 150 MW dans un mois au maximum», affirme Guitouni

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a révélé, ce jeudi, que l'appel d'offres national relative à la production de 150 Mégawatt (MW) d'électricité de sources renouvelables avec des capacités de production locales sera lancé dans un mois au maximum. S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Guitouni a indiqué que «le cahier des charges relatif à l'appel d'offres national pour la production de 150 MW d'électricité à partir de sources renouvelables avec des capacités de production locales, sera lancé dans un délai d'un mois au maximum». Les entreprises intéressées par cet appel d'offres trouveront toutes les explications et les détails dans le cahier des charges, a-t-il ajouté. Le Programme national de développement des énergies renouvelables prévoit une production d'ici à 2030 de 22 000 méga-



watts d'électricité de sources renouvelables, destinée au marché intérieur, en plus de 10 000 mégawatts (MW) supplémentaires à exporter. Ce programme vise à préserver les ressources fossiles, prolonger durablement l'indépendance énergétique du pays et diversifier les sources de l'électricité. L'énergie de sources renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité. Cet objectif permettra de réduire plus de 9% de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030 et d'économiser 240 milliards m³ de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans. A ce jour, le secteur a réalisé 400 MW à partir d'énergies renouvelables. Le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait mis l'accent lors de la réunion du Conseil des ministres tenue, mercredi dernier, sur la nécessité d'«intensifier la dynamique» afin de promouvoir le secteur des Energies renouvelables.

M. O.

Relations algéro-roumaine

La Roumanie s'intéresse à une coopération dans différents domaines



Les relations algéro-roumaine ont toujours été bonnes et devraient encore s'améliorer davantage dans le proche avenir, s'est félicité, ce jeudi, à Alger, l'ambassadeur de la Roumanie en Algérie, Marcel Alexandru, affirmant que son pays s'intéresse à une coopération avec l'Algérie dans différents domaines.

«Nous avons de très bonnes relations politiques, et nous espérons que nos échanges économiques seront doublés dans quelques années. Et ils seront encore plus forts au bénéfice des deux pays et des deux peuples», a soutenu le diplomate roumain qui s'est exprimé lors d'une conférence intitulée, «100 ans de

la création de l'Etat roumain», qu'il a animé à l'Ecole nationale d'Administration (ENA), Ahmed-Medeghri. «Ces dernières années, de plus en plus d'hommes d'affaires roumains s'intéressent à l'Algérie. Et l'ambassade de Roumanie va œuvrer à la diversification des contacts entre les hommes d'affaires des deux parties», a-t-il ajouté, affirmant que son pays s'intéresse à une coopération avec l'Algérie dans différents domaines, notamment «les énergies renouvelables, des Tic, de l'agroalimentaire et également à l'industrie automobile». Tout en rappelant que «la Roumanie est un partenaire de l'usine automobile d'Oran», l'ambassadeur a indiqué que son pays compte «intégrer davantage le marché algérien avec son savoir-faire et bénéficier des avantages octroyés par l'Algérie aux investisseurs étrangers». Concernant l'exportation du produit algérien, Alexandru, a fait savoir à la presse, que ses services ont déjà identifiés, lors de déplacements effectués sur terrain au niveau de plusieurs wilayas, certains produits locaux qui peuvent intéresser le consommateur roumain. Selon le diplomate, la visite au mois de novembre prochain, du président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Roumanie, «sera l'occasion de redynamiser et

de consolider les relations avec la Chambre de commerce et d'Industrie de l'Algérie».

«Un mémorandum, déjà signé entre les deux chambres, a permis la création d'un groupe des hommes d'affaires et on s'attend à la nomination prochaine de deux co-présidents représentant les deux parties afin de relancer des visites alternatives annuelles d'hommes d'affaires», a-t-il souligné. S'adressant aux étudiants de l'ENA, l'ambassadeur de Roumanie a tenu à rappeler que «l'Algérie est un grand pays riche et non endetté, ayant une population jeune».

«Des atouts pour le pays et toute l'Afrique du Nord ainsi qu'aux pays du Sahel», a-t-il insisté. S'agissant du niveau de l'enseignement supérieur, Marcel Alexandru, a assuré que la qualité des études universitaires en Algérie «est très appréciable», ajoutant que «le diplômé algérien est reconnu au niveau de l'Union européenne». «Nous avons de plus en plus d'Algériens qui s'inscrivent dans nos universités» et ce, dans le cadre des accords entre des universités roumaines et algériennes.

«Nous avons aussi, une convention avec l'Université Alger II, pour la prise en charge de certains étudiant roumains dans l'enseignement de la langue arabe», a-t-il ajouté.

Blida

Rencontre régionale sur la communication à la DGSN



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, jeudi, à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid-Bouzbid, Soumaâ (Blida), la première rencontre régionale sur la communication au profit des chefs de bureaux de communication et des relations publiques des régions du Centre et de l'extrême-Sud de Tamanrasset, a indiqué la DGSN dans un communiqué.

La rencontre qui s'articule autour de la nouvelle vision de la DGSN dans le domaine de communication, a également pour objectif, l'accompagnement des responsables chargés de la communication au sein de l'appareil sécuritaire, en vue de la mise à exécution de la nouvelle vision, notamment en ce qui a trait à la dynamisation de l'activité de proximité et des initiatives de sensibilisation pour la

réduction du crime et la prise en charge des préoccupations du citoyen, conformément aux missions constitutionnelles de la Sûreté nationale. Présidée par le chef de cellule de communication et presse et Inspecteur régional de police de la région centre Centre, la rencontre se veut un lancement d'un programme qui concerne l'Est, le Sud-est, l'Ouest et le Sud-ouest, conclut le communiqué de la DGSN.

Béjaïa

150 exposants à la 16^e édition de la fête de la figue de Beni-Maouche

Inscrite cette saison sous le signe de la préservation des vergers actuels et de leur agrandissement par le truchement d'une intensification plus forte des plantations en leur sein, cette 16^e édition de la fête de la figue de Beni-Maouche verra la participation de 150 exposants. Fraîche, déclinée dans une multitude de variétés et couleurs, séchée, transformée en confiture ou en chocolat, la figue a été ainsi célébrée sous tous ses états et au gré de toutes les envies, les participants n'ayant pas hésité à faire goûter leurs produits aux visiteurs, venus d'emblée très nombreux pour s'en procurer. Il faut dire que le niveau de la récolte dans la région, en l'occurrence dans le bassin de la vallée de la Soummam a été si modeste, estimée à peine à 18 000 quintaux, qu'elle a poussée de nombreux amateurs, ceux qui en sont friands, à venir tôt faire leur provision d'hiver pour s'assurer de meilleures qualités exposées et d'un prix plus avantageux. Selon la qualité et le calibre, le kilogramme y est cédé entre 1.000 et 1.400 DA. Et tout laisse présager du fait de sa relative rareté, d'un bondissement ultérieur de sa valeur. «L'offre est inférieure à la demande», expliquera simplement le directeur de wilaya des

services agricoles, qui attribue le recul de la production à de multiples facteurs, notamment celui inhérent aux conditions climatiques défavorables ou en rapport avec le vieillissement des vergers. Aussi y voit-il, la parade reste «la plantation et l'intensification du figuier à mener sur la base d'un programme et en association avec des structures techniques spécialisées, à l'instar de l'institut technique d'arboriculture de Sidi-Aïch. En fait, la démarche vaut pour toutes les régions figuicoles, associées au label «figue de Beni-Maouche» et qui regroupent 11 communes de la wilaya de Béjaïa et 10 communes de la wilaya de Sétif, et qui globalement bénéficient d'un microclimat identique et spécifique et d'un savoir-faire analogue. Parfaitement ensoleillé, et irrigué essentiellement par l'apport des pluies, le territoire offre les conditions idéales pour la multiplication et l'épanouissement de l'arbre, qui durant une grande partie de l'année «baigne les pieds dans l'eau et la tête exposée au soleil», dira-t-il. Quoi qu'il en soit, l'occasion de cette fête, par-delà son caractère festif et commercial, constitue une occasion offerte aux professionnels (producteurs et transformateurs) et aux



experts, venus nombreux, et aux représentants institutionnels d'échanger et d'examiner la nature des actions à entreprendre pour valoriser le produit et lui donner ses lettres de noblesses, notamment son placement sur le marché international. D'aucuns estiment en

effet que l'objectif à atteindre est celui là, sa qualité étant jugée hautement supérieure, pouvant rivaliser avec les grands labels des autres pays méditerranéen, notamment la Turquie, la France et l'Italie.

Ali B.

Le Collectif d'appuis à la micro entreprise appelle à «l'effacement» des dettes des promoteurs

Des promoteurs de micro-entreprises mises sur pied dans le cadre des dispositifs publics d'aide à la création d'emploi ont pris part, jeudi, à une marche à Tizi-Ouzou pour demander «l'effacement» de leurs dettes. Les participants à cette action, initiée par le Collectif d'appuis à la micro-entreprise (CAME), se sont rassemblés à hauteur du campus universitaire Hasnaoua I de l'université Mouloud-Mammeri. Les manifestants, des promoteurs de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas du pays, ont pris la direction du siège de la wilaya en passant par la rue Lamali-Ahmed, avant de remonter l'avenue Houari-Boumediène, en brandissant des banderoles et des pancartes et en scandant des slogans rappelant leurs revendications. Arrivés devant la cité administrative, les promoteurs ont observé un rassemblement durant lequel ils ont réitéré leur demande pour une «amnistie générale» par l'effacement de toutes les dettes (Prêt non rémunéré, bancaires, fiscales et parafiscale), et le maintien du minimum à payer en matière de cotisations et qui est de 32.400 DA. Le président du CAME Tizi-Ouzou et par ailleurs coordinateur national du Collectif, Mebrouk Karim, a relevé, lors d'une prise de parole, que la marche a pu fédérer une trentaine de wilayas du pays, ce qui, selon lui, offre un «cachet national» aux revendications du CAME. Il a également affirmé que le choix de Tizi-Ouzou pour abriter la manifestation a été retenu par «l'ensemble des wilayas concernées».

Tizi-Ouzou

Plusieurs projets agricoles réalisés depuis janvier

Plusieurs projets agricoles ont été réalisés depuis le début de cette année à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, révèle la Direction des services agricoles (DSA). La Direction agricole fait état de réalisations divers dans différents segments du secteur agricole répartis à travers les différents programmes lancés dans le secteur. Ainsi, au chapitre de la mécanisation du secteur, il est indiqué que pas moins de 164 projets d'acquisition de matériel agricole ont été réalisés au profit des agriculteurs (30 tracteurs et 95 matériel d'accompagnement, 8 moissonneuses batteuses et 31 kits d'irrigation) pour une somme globale de 95.510.931 DA. Dans le cadre de l'opération d'indemnisation et l'accompagnement des agriculteurs dont les exploitations ont été détruites par les incendies ayant touché la wilaya durant l'été 2017, le document recense 680 projets d'acquisitions de ruches (vides et pleines), 32 têtes (bovins et ovins), 14 750 poussins et la reconstruction de 6 bâtiments d'élevage pour un coût total de 8.118.500 DA. Pour l'acquisition de semences fourragères, céréalières et intrants (engrais), il est relevé l'acquisition de 15 103,2 qx pour une somme globale de 39.480.536 DA. S'agissant des projets de plantations, la même source indique qu'un total de 205,25 hectares de plantations a été réalisé, dont 37,75 ha d'agrumes, 4,75 ha de noyaux, 5,75 ha de pépins, un ha de figuier, l'équivalent de 50 ha en densification en olivier et 106 ha de vigne. Le document révèle, également, que 158 agriculteurs, notamment les céréaliers, ont bénéficié, au titre de

l'année 2018, de crédits bonifiés dans le cadre du Rfig (crédit de campagne bonifié) pour un montant de 119.551.383,47 DA. L'agriculture de montagne n'est pas en reste et plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans le cadre du Fonds national de développement rural (FNDR), selon le document de la DSA. Il s'agit de projets qui englobent différents créneaux, dont l'apiculture, la cuniculture, l'oléiculture, le greffage oléastres de différentes variantes de plantes, pour un coût total de 198.000.000 DA. Pour les projets en cours, le document évoque l'ouverture de pistes agricoles sur une distance de 126, 50 km et l'aménagement de 30 km de pistes déjà existantes pour un coût de 217.497.000 DA. Par ailleurs, le document fait état de plusieurs contraintes auxquelles est confrontées l'action de développement de l'agriculture, dont «la situation géographique, le relief accidenté et le morcellement excessif des terres agricoles», qui rendent «difficile la modernisation des exploitations». Aussi, lit-on au même chapitre, «la forte pression de l'urbanisation sur les terres agricoles et l'absence de structures de prise en charge la gestion des ouvrages hydrauliques existants dont 83 retenues collinaires et 4 barrages». A cela s'ajoute, «les multiples oppositions manifestées par les propriétaires dont les terres sont traversées par le tracé d'ouverture de pistes agricoles, ainsi que les problèmes des exploitations qui sont dans l'indivision et l'absence de titres de propriété» qui souvent bloquent l'investissement.

H. H.

Annaba

La filière de la tomate industrielle vise l'exportation et la valorisation de la production

La filière de la tomate industrielle dans la wilaya d'Annaba s'oriente vers la promotion de la production et de l'exportation du double concentré et la limitation de l'importation du triple concentré, a indiqué, jeudi, à Annaba, le directeur central de la régulation et du développement de la production agricole auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Intervenant lors d'une rencontre régionale autour de l'évaluation de la campagne de la tomate industrielle, au titre de la campagne 2017-2018, organisée au siège de la Direction des services agricoles (DSA), Mohamed Kharoubi a estimé que la concrétisation de cette orientation nécessite la mise en place des mécanismes techniques nécessaires pour un meilleur rendement ainsi que la réunion des conditions adéquates sur le plan organisationnel afin d'améliorer la performance des différents intervenants dans la promotion de cette filière. L'augmentation des capacités techniques des producteurs, la mécanisation et la généralisation du système d'irrigation localisé (goutte à goutte), l'octroi du crédit R'fig (crédit de campagne), les mesures incitatives visant la fixation du prix de la tomate, et la réduction du délai d'attente dans les usines de transformation, constituent, entre autres les dispositions majeures prises pour assurer le développement et la promotion de cette filière, a fait savoir le même responsable. Il a également précisé que

ces facteurs ont contribué à l'augmentation de la production de la tomate industrielle rappelant qu'au cours de la saison précédente, une hausse de 27% a été enregistrée comparée la saison 2016-2017. Dans le cadre de cette orientation, des objectifs ont été fixés afin de réaliser une production de 90 000 tonnes du triple concentré de la tomate et ce, en vue de réduire l'importation de cette matière, a exprimé Kharoubi. Au cours de l'année précédente, une quantité de 32 000 tonnes du triple concentré de tomate industrielle a été importée, selon l'intervenant, qui a ajouté qu'une quantité de 18 000 tonnes du double concentré de la tomate industrielle a été exportée vers les pays de l'Europe et de l'Afrique. La filière de la tomate industrielle a enregistré au titre de la saison agricole précédente une production nationale de plus de 15 millions de quintaux sur une superficie de 23 702 ha, dont 60 ha irrigués par le système de goutte-à-goutte. Lors de cette rencontre régionale, à laquelle ont pris part les partenaires concernés des wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de



Guelma, de Skikda, de Sétif et de Mila, les perspectives de développement et d'amélioration du rendement de la tomate industrielle

ainsi que les préoccupations des différents acteurs dans ce domaine ont été débattus.

M. El-H.

Sétif

Réactiver la fonction de gestionnaire des cités résidentielles collectives

Les intervenants lors du salon du foncier ouvert ce jeudi à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif ont insisté sur la nécessité de «réactiver» la fonction de gestionnaire des cités résidentielles collectives. Il est impératif de concrétiser sur le terrain l'action du gestionnaire des parties communes des immeubles et des cités», ont soutenu les intervenants lors de cette rencontre de trois jours initiée par l'entreprise Batimatec-exo avec la participation d'une vingtaine d'entreprises et d'institutions publiques et privés dont la direction de l'urbanisme et de la construction. Pour l'architecte Abdelkarim Lenker, le législateur algérien a fixé le cadre légal de gestion des parties communes mais la problématique réside, a-t-il noté, «dans la mise en œuvre de ces dispositions». Le foncier constitue l'épine dorsale de tout développement, a souligné de son côté le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Chérif Boukerzaâ. Des experts du foncier, de l'urbanisme et du bâtiment participent à cette rencontre, selon le chargé de communication de la manifestation, Belkacem Abderaouf.

Batna

Remise des clefs de 900 logements à Aïn Touta

Les clefs de 900 logements de différentes formules ont été remises, ce jeudi, à leurs bénéficiaires dans la commune d'Aïn Touta (wilaya de Batna), au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelkhalek Sayouda. Selon le directeur de l'Habitat, Mohamed Torki cette cérémonie porte sur la distribution de 373 logements publics locatifs (LPL), 130 logements promotionnels aidés (LPA), et 397 logements ruraux. Le chef de l'exécutif local a affirmé que la wilaya de Batna a attribué depuis le début de l'année 2018 pas moins de 11000 logements de différents types à travers plusieurs communes en attendant la distribution «en novembre prochain» de 2000 autres unités à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. Sayouda a également fait savoir qu'au final 15000 logements de différentes formules seront distribués dans la wilaya de Batna au cours de l'année 2018. Le wali a dans ce contexte souligné que le secteur de l'habitat a connu un saut qualitatif à Batna à la faveur des multiples projets réalisés ces dernières années et ayant vu la construction de plus de 60 000 logements tous types confondus.

Constantine

Lancement prochain des travaux de requalification du téléphérique

Les travaux de maintenance et requalification des trois stations du téléphérique de Constantine à l'arrêt depuis le 2 avril passé débiteront «prochainement», a indiqué, ce jeudi, le directeur général adjoint de l'entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), Larbi Boumediene. L'étude technique de cette opération a été réalisée par un bureau français et l'appel d'offres pour son exécution vient d'être décroché par une entreprise nationale qui lancera les travaux «dès l'achèvement des procédures», a indiqué le même responsable qui a inscrit l'opération dans le cadre du programme de modernisation globale du téléphérique. Les travaux d'un délai de 16 mois concerneront les trois bâtiments du téléphérique situés à Tatache-Belkacem, au CHU Benbadis et à la cité Emir Abdelkader, a ajouté le même responsable qui a souligné que les travaux relatifs aux lignes débiteront ce vendredi avec l'enlèvement des balanciers qui nécessiteront la fermeture temporaire de l'avenue Tatache-Belkacem. Ces travaux effectués à plus de 700 m par endroit exigent «une planification préalable» tenant compte de «la sécurité des travailleurs et des usagers des voies en dessous des lignes», a ajouté Boumediene qui a souligné l'impact positif de

ce projet qui «changera la forme et le système d'exploitation du téléphérique de Constantine». Les modifications à apporter concernent 80% du système d'exploitation électromécanique du téléphérique, a encore précisé le même cadre. Mis en exploitation en 2008, le téléphérique de Constantine qui offre un panorama saisissant sur les gorges du Rhumel constitue le moyen de transport urbain le plus utilisé par les Constantinois. Avec ses deux lignes, reliant la rue Tateche-Belkacem au centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis et celle du CHU à la cité Emir Abdelkader, sur une distance de 1516 m, le téléphérique de Constantine facilite le déplacement de pas moins 100 000 habitants des quartiers de Loucif, de Ziadia et de l'Emir Abdelkader et allège considérablement le trafic routier sur la région nord-ouest de la ville. Selon les statistiques de l'ETC (Etablissement de transport urbain de Constantine), plus de 20 millions de passagers ont emprunté le téléphérique de Constantine depuis sa mise en exploitation, avec une moyenne de 10 000 passagers/jour. Sa mise à l'arrêt a causé des perturbations au trafic dans la partie Nord de la ville et une grande pression sur les autres moyens de transport urbain.

Skikda

La qualité de l'eau de la source d'Oued Amar confirmée

Le résultat des analyses de l'eau de la source d'Oued Amar dans la commune d'Ouled Attia, wilaya de Skikda, fermée à titre préventive suite à la découverte à proximité d'un cadavre d'une vache, en état de décomposition, écarte tout risque sanitaire et confirme que celle-ci reste propre à la consommation humaine, a affirmé, ce jeudi, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité local, Hocine Feroum. Cet élu a indiqué à l'APS, que le rapport d'analyse révèle que l'eau de cette source «est de bonne qualité et demeure potable» assurant que «l'approvisionnement des habitants de la région en cette denrée vitale à partir de la source d'Oued Amar reprendra progressivement dès jeudi». Pour rappel, l'approvisionnement en eau à partir de cette

source est suspendu depuis dimanche, au même moment les habitants et les entreprises habituellement alimentés à partir des réservoirs et des régions de Bouaoun et Bounaghza de cette même commune, ont été avisés de ne pas boire l'eau de la source tant que des analyses n'auront pas été effectuées. Le cadavre de la vache en décomposition a été enterré dans la décharge publique, conformément aux conditions sanitaires applicables dans pareils cas, en sus de procéder à la désinfection de l'endroit où elle fut retrouvée. Le président de l'APC d'Ouled Attia a, par ailleurs rappelé, que durant cette période, les structures publiques et la population, estimée à 2500 personnes, ont été alimentées en eau à l'aide de camions-citernes relevant de la commune.

D. T.

Mostaganem

Naissance de 3 lionceaux au parc zoologique «Mosta Land»

Le parc zoologique d'attraction «Mosta Land» de Mostaganem a connu un heureux événement à savoir la naissance de 3 lionceaux de l'espèce «Lion d'Afrique» menacé de disparition, a-t-on appris jeudi de sa direction.

Le responsable de la clinique vétérinaire de «Mosta Land», Belakhdar Wassini a indiqué que cette naissance est la cinquième au niveau du parc après celles de deux jumeaux de tigre du Bengale blanc et marron, d'un louveteau polaire et d'un cerf berbère. Il a ajouté que les trois lionceaux sont en bonne santé, affirmant que le staff médical du parc a réuni toutes les conditions nécessaires de prise en charge vétérinaire. Il est attendu au parc zoologique de «Mosta Land» dans les prochaines années, la naissance d'une espèce de lion blanc rare

dans le monde. Les trois lionceaux nés portent des gènes de ce lion, a annoncé Ouassini, faisant savoir que ce parc compte quatre lions d'Afrique reçus depuis un an qui se sont fortement adaptés au climat local. Ouvert aux visiteurs depuis le 13 juillet 2017, ce parc abrite 100 animaux de 36 espèces dont le tigre de Bengale, le loup polaire blanc, le lama, le singe de Baobab du Gabon, le crocodile du Nil et autres animaux menacés de disparition dont l'hyène et le fennec.

Lehouari K.



Clôture du Salon agricole, un plaidoyer pour l'élargissement du partenariat et le développement de l'exportation

Les opérateurs économiques algériens et étrangers participant au Salon international de l'agriculture «Mosta Expo», qui a pris fin, jeudi, à Mostaganem, ont plaidé pour l'élargissement du partenariat dans le domaine agricole et le développement de l'exportation des produits agricoles. Dans ce cadre, Abdelkader Adda Benyoucef de la société algérienne «Mosta Kari», spécialisée en importation du matériel agricole a mis l'accent sur l'importance du partenariat avec des opérateurs européens dans le domaine des techniques nouvelles, des équipements et des produits agricoles. Adda Benyoucef a déclaré, à l'APS, que le temps est venu pour lancer un partenariat avec des opérateurs étrangers pour la fabrication des équipements à l'intérieur du pays favorisant la maîtrise des technologies, la réduction de la facture d'importation et la

maintenance et les services après vente à l'agriculteur. Pour sa part, la représentante de l'agence andalouse de promotion extérieure «Extenda» (Espagne), Malika Zedjaoui, a indiqué que ce genre de manifestations économiques aide à faire découvrir aux sociétés espagnoles le marché algérien, en plus des réunions avec des opérateurs algériens et de la conclusion de partenariats dans différents domaines. Ce Salon a permis à l'opérateur espagnol de tenir entre 50 et 70 réunions de partenariat dont 20 très importantes dans les domaines de production de semences, d'engrais, d'élevage bovin, d'achat de matériel et d'équipements agricoles. Le partenaire du groupe italien «Sorma» en Algérie, Zineddine Kadjoul a fait savoir que l'expérience italienne dans le domaine de l'exportation a permis, depuis 2011, d'effectuer plusieurs opé-

rations d'exportation de fruits et légumes des wilayas d'Aïn Delfa et de Blida vers des destinations européennes dont la Russie. Kadjoul a affirmé que le produit agricole algérien est sécurisé et sain, sauf qu'il doit obéir aux normes internationales de commercialisation. Le Salon «Mosta Expo» a été initié trois jours durant par la Chambre de wilaya de l'agriculture de Mostaganem en vue de faire connaître les produits agricoles locaux et échanger les expériences entre producteurs et opérateurs économiques nationaux et étrangers. Cette manifestation a enregistré, dans sa première édition, la participation de plus de 52 exposants nationaux et étrangers dont 15 opérateurs économiques italiens. L'Italie a été l'invitée d'honneur du salon.

L. K.

Tiaret

200 000 nouveaux logements au titre du programme 2019

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, jeudi, à Tiaret que 200 000 nouveaux logements de différents programmes à travers le pays sont réservés au titre du programme de 2019. Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, le ministre a indiqué qu'il a été décidé, lors du Conseil des ministres présidé, mercredi, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la réservation de 200 000 logements toutes formules au titre du programme de 2019, dont 90 000 logements location/vente où 1063 unités pour Tiaret destinés à satisfaire les souscripteurs ayant reçu des ordres de versements. Le nombre des souscripteurs de la wilaya a atteint 7826 selon les services de la Direction de l'habitat. Le programme comprend 60 000 aides à l'habitat rural dont 1000 pour Tiaret qui est une wilaya jugée prioritaire dans ce genre d'habitat comme étant wilaya agricole des Hauts-Plateaux, selon le ministre qui a fait savoir que les travaux couverts par l'aide seront confiés à de petites entreprises et que le bénéficiaire achèvera le restant de la construction. Ajoutant que le programme comporte également 50 000 logements promotionnels publics (LPP) au niveau national, Abdelwahid Temmar a annoncé que la wilaya de Tiaret verra une vaste opération d'attribution de logements en fin d'année courante dont 1029 logements AADL tout en insistant sur l'achèvement du programme actuel de cette formule soit 1500 logements à Tiaret, à Ksar Chellala et à Mahdia pour le lancement du nouveau programme. Au site de logements AADL au quartier Zemala au chef-lieu de wilaya s'étendant sur une superficie de 320 hectares, le ministre a insisté sur sa dotation de toutes les commodités nécessaires en donnant la priorité aux infrastructures de santé, d'enseignement et de sécurité, nonobstant les administrations publiques dont Sonelgaz, l'ADE et Algérie Poste et les structures de sport de proximité et de loisirs.

Chlef

Hausse des superficies irriguées à 23 000 ha en 2018



La superficie irriguée, à Chlef, a atteint les 23 000 ha en 2018, a annoncé le directeur des services agricoles de la wilaya.

«Un saut qualitatif a été réalisé par le secteur agricole, à Chlef, en matière de superficie irriguée, qui passe de 13 000 ha en 2000 à 23 000 ha en 2018», a indiqué Mohamed Bouali, dans son intervention à une conférence, organisée sous le signe : «Pour une agriculture intelligente susceptible de faire face au défi d'une sécurité alimentaire saine et durable».

Bouali a estimé que cette hausse dans les surfaces irriguées, conjuguée à l'exploitation de nouvelles techniques d'irrigation, ont

permis une hausse du rendement à l'hectare, à l'origine d'une bonne campagne agricole, notamment dans les filières céréalière (2 millions de quintaux), agrumicole et maraîchère. Il a, aussi, fait part de préparatifs en cours pour la création d'un nouveau périmètre irrigué (5000 ha) dans la commune de Medjadja, qui s'ajoutera à d'autres périmètres déjà disponibles dans la wilaya. Les intervenants à cette rencontre, marquée par la présence du wali, Abdallah Mansour, et de professeurs et chercheurs du domaine, dont l'ex-ministre Sid-Ahmed Ferroukhi, aux côtés de nombreux agriculteurs et étudiants, ont abordé les nouvelles techniques

en cours en matière d'irrigation, et les moyens d'optimisation des rendements agricoles. Rabia Mahmoudi, chargée du service de soutien et de production à la Chambre agricole, organisatrice de l'événement, a salué, à l'occasion, l'organisation de cette conférence visant, selon elle, à informer les agriculteurs sur les nouvelles découvertes réalisées dans le domaine agricole, et leur permettre ainsi d'actualiser leurs connaissances, et arriver à terme, à une agriculture intelligente. Elle a signalé, dans ce sens, l'ouverture, en coordination avec la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, de nombreuses spécialités de formation afin de leurs (agriculteurs) assurer une mise à niveau.

Quant à Ferroukhi, il a axé son intervention sur l'importance de l'«innovation» dans le travail de l'agriculteur. Il a exposé, à cet effet, une approche scientifique sur le moyen de développer la production et d'intégrer de nouvelles techniques dans le monde agricole, parallèlement aux systèmes de gestion de la politique agricole, de par le monde.

L'ex-ministre, qui a, également, abordé les moyens susceptibles de permettre à la wilaya de Chlef, d'être promue en un pôle agrumicole, a estimé que l'agriculteur «demeure un maillon essentiel dans l'équation des projets programmés et leur mise en œuvre». Durant les débats qui ont suivi, les agriculteurs présents n'ont pas manqué d'exposer nombre de contraintes professionnelles rencontrées, par eux, dans leur travail. Une série de recommandations ont été émises, à l'issue de cette rencontre, en vue de leur rapprochement auprès des autorités concernées.

Ouargla

Plusieurs chantiers pour développer les capacités d'accueil touristiques

Plusieurs projets touristiques sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ouargla, pour consolider les capacités d'accueil existantes et impulser le secteur du Tourisme et de l'Artisanat, ont annoncé des responsables du secteur.

Ces opérations consistent en cinq structures hôtelières, à divers taux d'avancement, à réceptionner à la fin de cette année à Ouargla et Touggourt, ont indiqué les responsables en marge de la célébration de la Journée mondiale du tourisme. Ces structures d'accueil touristiques permettront, une fois opérationnelles, d'accroître la capacité d'accueil de 1536 lits à 2175 lits à l'horizon 2019, et de combler le déficit accusé en matière de structures d'hébergement, a-t-on indiqué. Le secteur du Tourisme s'est vu accorder une série de projets d'investissement, dont des villages touristiques, des hôtels et des motels, retenus au titre des nouvelles orientations des pouvoirs publics visant le développement de l'activité touristique dans la région et la création de nouvelles ressources financières pour le développement local. Pas moins de 24 333 touristes, dont plus de 1.31 étrangers, ont rallié, durant le premier trimestre de l'année en cours, le territoire de la

wilaya d'Ouargla, traduisant les efforts entrepris pour la relance du tourisme saharien. La wilaya de Ouargla, qui recense plus de 20 associations opérant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, dispose actuellement de 29 structures hôtelières, dont 11 hôtels classés, et sept offices locaux du tourisme, en plus de zones d'expansion touristique (ZET) implantées à Aïn Sahra et Merdjadja (commune de Nezla), de respectivement 28 ha et 16 ha, en plus des ZET des communes de Témacine (14ha) et Mégarine (5 ha). La commune de Hassi Benabdallah, périphérie d'Ouargla, d'où a été lancée, jeudi soir, la saison du tourisme saharien, a abrité, dans le cadre des festivités de la Journée mondiale du tourisme, mises sur pied à l'initiative de la Direction du tourisme et de l'artisanat, une exposition de produits d'artisanat, dont la couture, la broderie, l'habit traditionnel, les objets de décoration, la céramique, la poterie, la boiserie et la dinanderie.



Illizi

Décès du moudjahid Ahmed Sebgueg à l'âge de 91 ans à Djanet

Le moudjahid Ahmed Sebgueg dit Boudraâ est décédé, ce jeudi soir, à Djanet, à l'âge de 91 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine de la wilaya d'Illizi. Né en 1927 dans la wilaya d'Ouargla, le défunt, qui a rallié les rangs de l'Armée de libération nationale en 1957, était un compagnon d'arme du président de la République Abdelaziz Bouteflika (Abdelkader El Mali) à la base Sud au Mali, a indiqué le directeur des moudjahidine, Salah Keddi. Eminent élément de l'ALN avec le grade d'officier, le défunt avait contribué largement à la mobilisation et l'entraînement des

révolutionnaires, la collecte d'aides et l'acheminement d'armes pour la Révolution via les frontières sud du pays, a-t-il ajouté. Il s'impliqua à l'indépendance dans la mobilisation des jeunes et leur sensibilisation à la préservation des acquis de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, tout comme il représentait une référence pour les jeunes, les élèves et les étudiants qu'il rencontrait souvent, selon la même source. Le moudjahid Ahmed Sebgueg est décédé à son domicile au quartier Ifri (Djanet), après une longue maladie, et a été inhumé, ce vendredi après-midi, au cimetière Aghoum à Djanet.



Intempéries

Coupure du courant électrique dans les communes de Reggane et Zaouiet Kounta

Les chutes de pluies qui se sont abattues, jeudi après-midi, sur la région d'Adrar ont provoqué une coupure du courant électrique dans la soirée au niveau des communes de Reggane et Zaouiet Kounta, a-t-on appris auprès de la Direction de l'Entreprise Sonelgaz. La coupure du courant est due à une perturbation sur la ligne électrique de 220 kilovolts reliant Adrar à la wilaya déléguée d'Aïn Salah (Tamanrasset), notamment sur l'axe situé entre les communes de Reggane et Zaouiet Kounta (wilaya d'Adrar), a-t-on précisé. Les équipes de maintenance de la Sonelgaz ont aussitôt été dépêchées pour rétablir la situation, en dépit de la poursuite de la chute de pluies qui gêne l'intervention des agents et techniciens, a ajouté la source. Des pluies orageuses, accompagnées de grêles, se sont abattues, ce jeudi, sur le chef-lieu de la wilaya d'Adrar et des communes plus au Sud, causant l'effondrement total d'une vingtaine de bâtisses abritant 85 familles (premier bilan) au niveau des ksour de la commune de Tamentit, a-t-on appris auprès de cette collectivité. Les équipes de la Protection civile ont été déployées sur le terrain pour aider à l'évacuation des sinistrés et au dégagement des eaux accumulées à certains endroits afin d'éviter d'éventuels accidents.

K. F.

Adrar

Valoriser de nouvelles destinations pour attirer plus de visiteurs

Le secteur du Tourisme dans la wilaya d'Adrar mise sur la valorisation de nouvelles destinations que renferme la région dans le but de promouvoir le tourisme saharien, ont indiqué, ce jeudi, les responsables locaux du secteur. Cette nouvelle approche s'assigne comme objectifs de mettre en exergue d'autres zones touristiques enclavées, susceptibles d'offrir un produit touristique séduisant, à la faveur des potentialités existantes, dont des sites en quête de promotion et de médiatisation, a estimé le directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA), en marge de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, dont les festivités ont eu lieu à Ouled Aïssa (Nord de Timimoun). Pour Touhami Oumari, «le choix de cette collectivité enclavée pour abriter cette journée, placée sous le thème «Tourisme et la numérisation», traduit les efforts visant la valorisation des divers atouts touristiques. Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ouled Aïssa, Abdelkader Abdelâali, a souligné, pour sa part, que «la région dispose d'un potentiel touristique prometteur, à même de constituer une alternative économique, à l'instar des sites archéologiques

à travers les ksour, le système des foggaras, les palmeraies, les dunes de sable et les khizanate (bibliothèques) et leur fond manuscrit. Abdelâali a appelé, à ce titre, à entreprendre les démarches pratiques nécessaires pour mettre en valeur ces potentialités, à travers la création d'une banque de données en coordination avec les secteurs de la Culture et de l'Enseignement supérieur, pour élaborer un fichier des sites touristiques, qui donnera lieu à la publication d'une revue ou d'un bulletin périodique sur la situation et les perspectives touristiques dans la région. Il a, en outre, mis l'accent sur l'ancrage de la culture touristique dans la société, notamment chez les jeunes générations, à travers la programmation de circuits pédagogiques vers les sites touristiques et archéologiques. Les festivités de la Journée mondiale du tourisme ont donné lieu à l'organisation, dans la commune d'Ouled Aïssa, d'une exposition d'artisanat à l'intérieur d'une khaïma (tente traditionnelle), de jeux traditionnels, des chants et danses folkloriques, une visite au niveau de l'antique ksar Hiha.

Kadiro F.

Qualcomm accuse Apple et Intel d'espionnage industriel

La hache de guerre entre Qualcomm et Apple n'est pas prête d'être enterrée, Qualcomm accuse Apple d'espionnage industriel visant à aider Intel à améliorer ses modems d'iPhone. Une plainte a été déposée par Qualcomm devant le tribunal de San Diego en Californie.

Cela faisait quelques années que les relations entre Qualcomm et Apple n'étaient plus au beau fixe et plusieurs fois, les affaires avaient été terminées devant des tribunaux, jusqu'à ce que l'an dernier, la firme de Cupertino prenne la décision de mettre fin à la collaboration définitivement. Fâché d'avoir perdu l'un de ses plus gros clients, Qualcomm tente désormais d'attaquer Apple en justice en l'accusant d'espionnage industriel. Qualcomm accuse Apple de lui avoir dérobé des informations confidentielles et des secrets commerciaux afin de les fournir à Intel pour améliorer les performances de la puce des derniers iPhone, à savoir la A12 Bionic qui équipe les iPhone XS, iPhone XS Max et iPhone XR. Les accusations sont donc très

sérieuses. Qualcomm reproche de ne pas avoir protégé le code source de certains logiciels et outils, mais aussi de l'avoir utilisé illicitement, en confiant des informations secrètes à Intel. Dans la plainte initiale, concernant le partage de données confidentielles, on pouvait lire : «L'implémentation propriétaire de ce protocole de communication par Qualcomm n'est dicté par aucun standard et contient des secrets commerciaux hautement confidentiels de Qualcomm. Apple a, cependant, inclus dans les personnes en copie de la liste de distribution concernant cette requête, un ingénieur d'Intel (un fournisseur concurrent) et un ingénieur d'Apple travaillant avec ce fournisseur concurrent». Qualcomm explique dans sa plainte : «Les ingénieurs d'Intel



se sont même plaints à leurs homologues chez Apple de ne pas réussir à ouvrir les fichiers «log»

fournis, n'ayant pas les outils Qualcomm appropriés (...) Alors les ingénieurs Apple ont eux-

mêmes pris l'habitude d'utiliser les outils de Qualcomm qu'ils avaient à disposition pour extraire les données et les transférer à Intel, qui s'en est servi pour améliorer le fonctionnement de ses modems». L'avocat de Qualcomm a indiqué à la presse : «L'utilisation illégale des précieux secrets commerciaux de Qualcomm pour tenter d'aider un concurrent à rattraper son retard nous nuit irrémédiablement et ne doit plus être autorisée». Il s'agit d'un coup dur pour Apple, qui devra justifier ces échanges d'informations avec Intel, le principal concurrent de Qualcomm. Le procès se tiendra en avril 2019. Apple aussi attaque Qualcomm en arguant l'abus de position dominante afin d'obliger l'entreprise à revoir son modèle économique, sinon la justice s'en chargera en cas de victoire.

Les cinq caméras du LG V40 ThinQ sont confirmées



Selon les rumeurs, le LG V40 ThinQ proposerait donc cinq caméras. Un rendu qui aurait fuité il y a quelques jours semblait confirmer ces rumeurs : trois capteurs à l'arrière et deux à l'avant. Aussi sérieuse puisse avoir été la source à l'origine de ce rendu, l'information n'avait jamais été officiellement confirmée. C'est aujourd'hui chose faite, LG a donné confirmation. La société a récemment publié un teaser pour son LG V40 ThinQ. Intitulée «Design Video», cette

vidéo met donc en avant le design du smartphone. On trouve de nombreuses, très nombreuses références au chiffre 5 et comme si cet indice n'était pas suffisamment explicite, vers la fin de la vidéo, LG montre des rendus de l'appareil confirmant son triple capteur à l'arrière. Pour le reste, LG n'a rien révélé des spécifications du téléphone. Nous ne savons donc rien des composants intégrés sous le châssis. Cela étant dit, s'agissant d'un flagship de 2018, il y a de

fortes chances que l'on retrouve un processeur Qualcomm Snapdragon 845 épaulé par 6 à 8 Go de RAM. Pour l'heure, difficile de dire ce que pourra accomplir ce triple capteur photo à l'arrière du LG V40 ThinQ par rapport à un module qui n'en a que deux. Il nous faudra attendre le 3 octobre, date à laquelle le smartphone devrait être annoncé officiellement, pour en savoir davantage. Les premiers tests, ensuite, viendront évaluer réellement leurs possibilités.

La santé, un pari gagnant pour L'Apple Watch Series 4

La précédente série de l'Apple Watch s'est bien vendue, mais la nouvelle pourrait encore faire mieux. Selon les prévisions effectuées par l'analyste Ming-Chi Kuo, la marque à la pomme écoulait 18 millions de montres connectées cette année. CNN explique cette forte demande par le fait que la firme de Cupertino a intégré de nouvelles fonctionnalités visant à améliorer la santé des porteurs. Ce créneau serait très lucratif pour la compagnie américaine. Et la clientèle pourrait y être sensible. Dès le départ, Apple a su communiquer sur des

outils comme le moniteur ECG, ou le détecteur de chutes. Ce premier dispositif a été approuvé par les autorités sanitaires américaines, mais n'a pas encore été déployé. Apple a de grandes ambitions pour la Watch Series 4 qui doit, entre autres, «moderniser les soins hospitaliers et gériatriques, contribuer à la sécurité des travailleurs évoluant dans un environnement dangereux». Les experts du cabinet IDC estiment à 38% l'augmentation des ventes de 2018 comparée à l'année dernière. Et surtout, ce taux «se maintiendrait au cours des cinq prochaines années.»



Le cofondateur de WhatsApp avoue avoir vendu la confidentialité des utilisateurs



Celui qui lançait le hashtag #DeleteFacebook après l'éclatement de l'affaire Cambridge Analytica a manifestement de nombreux comptes à régler avec Mark Zuckerberg. Semaine tumultueuse

pour Facebook. Après que les deux fondateurs d'Instagram ont quitté le navire, mardi dernier, le réseau social subit aujourd'hui les assauts de l'ex-fondateur de WhatsApp : Brian Acton. Dans une interview-

flueu à Forbes, le co-créateur de l'application rachetée 22 milliards de dollars en 2014 le concède : «J'ai vendu la vie privée de mes utilisateurs». Brian Acton, qui a quitté Facebook en septembre 2017 en laissant derrière lui près de 850 millions de dollars d'actions, explique que les tensions se sont créées lorsque le sujet de la monétisation est arrivé sur la table. Avec son partenaire Jan Koum, Acton militait pour une sorte de crédit de communication, permettant aux utilisateurs de WhatsApp d'envoyer des messages. Mark Zuckerberg, lui, voulait de la publicité. Une bataille qui semble avoir été remportée par ce dernier. Car selon le Wall Street Journal, les publicités feront leur apparition dans WhatsApp dès l'année prochaine.

Dans son interview, Brian Acton raconte également avoir été «coaché» pour obtenir de l'Union européenne son accord quant au rachat ultra médiatique de son service par Facebook. «On m'a coaché pour expliquer que ce serait très compliqué de fusionner les données des deux systèmes (de WhatsApp et de Facebook)». Des difficultés visiblement pas si insurmontables : en 2016, une discrète modification des conditions d'utilisation de WhatsApp montre que les comptes des deux services ont bien été fusionnés, permettant au réseau social de commencer sa collecte de données. Une dissimulation d'informations qui avait été très mal vue de Bruxelles, qui avait condamné Facebook à une amende de 110 millions d'euros en

2017. Des attaques qui ne passent pas pour David Marcus, patron français de Messenger - le service de messagerie maison de Facebook. «Attaquer les personnes et l'entreprise qui ont fait de vous un milliardaire, et qui ont fait un effort sans précédent pour vous protéger et satisfaire à tous vos besoins, est un manque total de classe», indique-t-il à 20 minutes. Ces accusations sonnent pourtant moins comme une tentative de justification que comme d'amers regrets de la part de Brian Acton. «Au bout du compte, j'ai vendu mon entreprise. J'ai vendu la vie privée de mes utilisateurs pour m'enrichir. J'ai fait un choix et un compromis, et je dois vivre avec cette décision chaque jour» confesse l'ardent défenseur du respect de la vie privée.

Apple : Un ordinateur vieux de plus de 40 ans vendu 375.000 dollars aux enchères

L'ordinateur, vendu complet avec moniteur, carte-mère, lecteur de cassettes, câbles, et clavier, fonctionne encore parfaitement. C'est le premier modèle de la firme à la pomme. Un rare exemplaire d'ordinateur Apple 1 a été vendu cette semaine pour 375.000 dollars (320.000 euros) lors d'une vente aux enchères aux Etats-Unis, selon la maison RR Auction, organisatrice de la vente. Selon la légende, le cofondateur d'Apple Steve Wozniak a fabriqué lui-même dans le garage de Steve Jobs seulement 200 exemplaires d'Apple 1. Le tout, en l'espace de dix mois en 1976 et 1977, explique sur son site Internet la maison de vente basée à Boston. A l'époque, l'ordinateur était vendu 666,66 dollars dans une boutique d'informatique appelée «Byte Shop» située à Montain View dans la Silicon Valley. Les Apple 1 étaient parmi les premiers modèles personnels déjà assemblés. L'ordinateur vendu aux enchères a été restauré par un spécialiste pour retrouver son état d'origine. Et il fonctionne parfaitement : «Le système a tourné sans problème pendant environ 8 heures pendant un test», a indiqué RR Auction.

Cancer du sein : Lancement d'une étude à grande échelle pour un dépistage personnalisé

Une vaste étude débute le 1^{er} décembre auprès de 85 000 femmes, notamment en Europe pour affiner le risque de chacune de développer un cancer du sein et lui apporter une réponse personnalisée, ont expliqué les organisateurs, ce vendredi.

MyPeBS (pour «personalising breast screening») va mobiliser 20 000 femmes volontaires, notamment en France, en Italie, en Belgique et au Royaume-Uni durant 6 ans. L'étude fédère 26 partenaires européens et américains. «C'est la plus grosse étude au monde sur le sujet. L'individualisation est une tendance majeure, il y a une autre étude semblable aux Etats-Unis», explique Suzette Delalogue, coordinatrice de MyPeBS et oncologue à Gustave Roussy. Avec 360 000 nouveaux cas diagnostiqués et 92 000 décès chaque année en Europe, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la

femme. Des millions de femmes - 9 millions en France - sont concernées dans ces pays par le dépistage organisé. «On a énormément de personnes qui font des examens pour rien, la sensibilité n'est pas parfaite, il y a quand même pas mal de cancers d'intervalle (entre deux mammographies), il y a des faux positifs - des femmes qui ont une image suspecte qui va s'avérer bénigne, on sera obligé de faire une biopsie - il y a aussi le problème du surdiagnostic, soit 10 à 20% des cancers qui n'auraient pas évolué si on ne les avait pas dépistés, tout ça c'est un faisceau de critiques qui milite en faveur d'une amélioration du dépistage», note

Suzette Delalogue. L'étude va répartir par tirage au sort les femmes de 40 à 70 ans en deux groupes, l'un soumis au dépistage habituel, l'autre à un suivi en fonction de trois niveaux de risque : très faible (moins de 1% de risque de développer un cancer du sein dans les 5 ans), moyen (3%) et élevé (6%). Le risque est défini en fonction de l'âge, des antécédents familiaux, de la densité du sein et d'un test salivaire : «On utilise une puce de génotypage, on cherche 300 variations de l'ADN dont on a démontré de façon formelle ces dernières années qu'elles étaient associées au risque de développer un cancer du sein», a expliqué cette spécialiste du cancer.



Pour un sommeil de qualité, ces quatre critères sont indispensables



La National sleep foundation, organisation américaine qui agit pour l'amélioration de la santé et du bien-être par un sommeil de qualité, vient de publier la liste des indicateurs-clés pour bien dormir. Si les avantages d'une bonne nuit de sommeil sont connus de tous, peu de personnes dorment réellement huit heures par nuit voire plus. Présenter une dette de sommeil n'est donc pas une situation rare et les stimulants

comme le café et la lumière, en particulier celles de nos écrans, contribuent à accentuer les effets néfastes de ces mauvaises habitudes. Le mode de vie n'est donc pas sans affecter la quantité de sommeil mais aussi sa qualité. La National sleep foundation (NSF) a récemment publié les indicateurs-clés pour savoir si les nuits passées dans les bras de Morphée sont oui ou non réparatrices. Les experts ont

publié un rapport dans le *Sleep Health Journal* qui évoque en effet, quatre règles d'or à respecter pour s'assurer, outre les heures de sommeil en elles-mêmes, que la nuit est de qualité. Ainsi, on peut dire qu'on a bien dormi si au moins 85% du temps total passé dans le lit est consacré au sommeil, si la phase d'endormissement dure 30 minutes ou moins, si on ne se réveille pas plus d'une fois par nuit et si c'est le cas, la durée d'éveil nocturne doit être inférieure à 20 minutes. Ces conclusions ont été approuvées par plusieurs autorités sanitaires américaines, comme l'Académie américaine de neurologie et la Société de recherche sur les rythmes biologiques. Selon Max Hirshkowitz, président du conseil d'administration de la NSF, «des millions d'Américains sont des utilisateurs de la technologie du sommeil. Ces dispositifs donnent un aperçu de son univers de

sommeil, qui est autrement inconnu. Les lignes directrices de la Fondation nationale du sommeil sur la durée du sommeil, et maintenant sa qualité, donnent un sens à tout cela : fournir aux consommateurs les ressources nécessaires pour reprendre leur sommeil. Ces efforts contribuent à rendre la science du sommeil plus accessible au grand public qui est désireux d'en apprendre davantage sur sa santé». Or, les données de la NSF indiquent à titre d'exemple que jusqu'à 27% des personnes mettent plus que cette moyenne de 30 minutes pour s'endormir. Les experts espèrent que ces nouvelles lignes directrices, combinées avec l'utilisation de technologies liées au sommeil, permettront à chacun de mieux jauger son sommeil, et ainsi de l'améliorer. «En outre, ces recommandations contribuent au développement continu de ces technologies», soulignent les experts. En ce qui concerne la

durée de sommeil en elle-même, la NSF recommande une plage horaire de 7 à 9 heures pour les adultes et de 7 à 8 heures pour les seniors. Plus généralement, une bonne nuit, aussi bien en termes de quantité que de qualité, peut se préparer à l'avance car «vous devez programmer le sommeil comme toute autre activité quotidienne», explique la NSF. Ainsi, des conseils simples et efficaces s'appliquent au quotidien, comme se tenir à une routine de sommeil même le week-end, pratiquer un rituel relaxant au coucher, pratiquer quotidiennement une activité physique, mais aussi bannir le café et les appareils électroniques avant de se coucher. Les personnes qui éprouvent des symptômes comme de la somnolence en journée ou une insomnie prolongée ne doivent pas hésiter à consulter un spécialiste.

Premier cas humain d'hépatite E du rat à Hong Kong

Un habitant de Hong Kong a été diagnostiqué avec l'hépatite E du rat, selon une étude de l'une des plus grandes universités de l'ex-colonie britannique, qui précise que c'est le premier cas connu d'infection humaine par cette variante de la maladie. L'Université de Hong Kong explique avoir «prouvé pour la première fois au monde que le virus de l'hépatite du rat (HEV du rat) peut infecter les êtres humains et provoquer une infection clinique». Jusqu'alors, il n'existait aucune preuve que la maladie pouvait être transmise par le rat à l'homme, ajoutent les auteurs de l'étude dans un communiqué publié vendredi. L'hépatite du rat est «une cousine très éloignée des variantes



humaines de l'hépatite E», poursuit l'université, qui explique que sa découverte a «une signification majeure pour la santé publique». La maladie a été détectée chez un patient de 56 ans ayant subi une greffe du foie, dont les tests montraient un fonctionnement anormal de cet organe. D'après le journal *South China Morning Post*, les chercheurs estiment qu'il

a pu être infecté par le biais d'aliments contaminés par des excréments de rats. L'homme vivait dans une cité et les abords de son domicile présentaient des signes d'infestation par les rats, ajoute le SCMP. Il est désormais en phase de convalescence. Les variantes humaines de la maladie touchent 20 millions de personnes chaque année dans le monde, selon

l'Organisation mondiale de la santé. L'hépatite E est généralement transmise par l'eau contaminée. Fièvre, jaunisse, vomissements, voire défaillances hépatiques, figurent parmi les symptômes. Le problème posé par les rats dans l'ex-colonie britannique revenue en 1997 dans le giron de la Chine s'est aggravé ces derniers mois, en raison de la persistance d'un temps chaud et humide. Hong Kong a subi de graves épidémies par le passé. En 2013, le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) avait fait près de 300 morts. A la fin du XIX^e siècle, la peste bubonique, transmise par les rats, avait fait des milliers de morts à Hong Kong et en Chine continentale.

Maladies non transmissibles : L'OMS alerte sur l'éloignement des objectifs 2030

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné, jeudi, les défis auxquels le monde doit faire face pour atteindre les objectifs des Nations unies sur les maladies non transmissibles (MNT). L'Agenda 2030 de l'ONU, développé en 2015, a défini un objectif de réduction d'un tiers des décès prématurés dus aux MNT d'ici 2030. Cependant, Ghebreyesus a averti lors d'une session de l'Assemblée générale de l'ONU que cet objectif «s'éloignait dangereusement», prédisant qu'«au rythme actuel, moins de la moitié des pays du monde auront atteint cet objectif». Toutefois, a-t-il déclaré, «nous pouvons changer les choses», ajoutant que «10 millions de ces morts pourraient être évitées d'ici 2025». Ghebreyesus faisait référence à la liste des pratiques optimales de l'OMS, comprenant 16 interventions «rentables et faisables par tous les pays, notamment ceux à revenus bas et moyens». Cette liste comprend des mesures de contrôle sur le tabac, des campagnes de vaccination et la production de nourriture moins riche en sucre, en sel et en graisses. Soulignant que «leurs bénéfices dépassaient le cadre de la santé», il a fait remarquer que «chaque dollar investi dans les pratiques optimales générerait un retour sur investissement d'au moins sept dollars». Il a proposé la création d'une «coalition de champions» qui seraient les fers de lance d'un engagement de trois à cinq ans pour la mise en place rapide et intense des interventions de l'OMS, et feraient la démonstration de leur impact potentiel.



Alger

Abdelwaheb Djazouli en concert

Le chanteur de la variété algérienne, Abdelwaheb Djazouli, a animé, ce jeudi soir, à Alger, un concert empreint de rythmes andalous et chaâbi devant ses admirateurs. Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Oref), le concert a drainé un public nombreux de fans, gratifiés de pièces de l'andalou, décliné dans ses genres hawzi et châabi algérois.

Accompagné d'un orchestre de huit musiciens dont un luthiste, pianiste et un percussionniste, Abdelwaheb Djazouli a revisité des classiques du chaâbi, exécutés avec une finesse vocale et instrumentale. Des titres, très connus du public comme *Bin El Bareh Oua Lyoum* (entre hier et aujourd'hui), *Ma Narafech Oua Ana Sghir* (Petit, je connais rien), ont suscité de l'admiration d'un public chaleureux. Les prouesses de l'artiste et son orchestre ont été payées par des applaudissements nourris d'un public mélomane, venu en masse pour assister à cette soirée marquant l'anniversaire de la naissance du chanteur. Promenant son public dans un voyage hawzi, l'artiste a interprété *Welfi Meriem*, un classique de la musique andalouse chanté par de grands noms de la chanson algérienne. Dans la deuxième partie de cette soirée, l'artiste a dévoilé trois chansons tirées de son premier album *Jazz'man*, sorti dernièrement. Djazouli a chanté *Karima*, titre de chanson écrite par son père qu'il a dédiée à sa mère, avant d'enchaîner avec *Ya Kmar Ya Ali* (ô lune si élevée !), composée par Hakim El Batni du groupe Kahina.

Issu d'une famille d'artistes dont son grand-père cheikh Mohamed Djazouli, Abdelwahab a bercé dans un univers musical qui l'a emmené dans la voie de l'art depuis sa tendre enfance. Passionné et inspiré par de grands noms du chaâbi dont El Hadj M'hamed El Anka, El Hachemi Guerrouabi, Abdelwahab a fait ses classes au Conservatoire d'Alger où il apprit à jouer de la guitare, du luth et de la mandoline. A l'association «El Inchirah», qu'il a intégrée en 2003, il apprend de Smaïn Hini, son mentor, à chanter les noubas (pièces instrumentales et vocales de la musique andalouse). Sur scène, le chanteur qui anime des galas privés, allie des sonorités musicales actuelles dont le gnawi moderne avec le chaâbi algérois, adapté aux goûts et aux attentes de son public. En 2009, il enregistre son premier single intitulé *Kounti Aliya Takadbi* (Tu m'avait menti), suivi de *Hayaw* en 2012 et *Nedjma*, sorti deux ans plus tard. C'est dans *Jazz'man*, son premier opus de huit titres sorti en février dernier, que Abdelwahab Djazouli retrouve son style (algérois), revisité avec une touche moderne et des rythmes variés.



Théâtre régional de Tizi-Ouzou La nouvelle pièce «Juba II», fascine le public



La nouvelle pièce théâtrale *Juba II* écrite et mise en scène par Lyes Mokrab et produite par le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou et présentée, ce jeudi, en avant première au sein de ce même établissement, a fasciné le public. L'histoire de grands roi Numide qui a été élevé par Rome, sa passion pour les lettres et les arts, son histoire d'amour avec Cléopâtre de Séléne (fille de Cléopâtre et Marc Antoine), son désir d'inciter son peuple à aimer l'art et le théâtre, ont été mis en avant par Mokrab, qui a

ainsi restitué une partie du riche parcours de ce personnage historique. Le décor royal digne du statut de *Juba II* dont le rôle a été campé par le talentueux Fellag Malek, les tenues des comédiens restituant les richesses des cours royales, notamment romaines, de l'époque, le tout enveloppé de danses exécutées par des danseurs qui ont offert au public une belle performance, ont subjugué l'assistance nombreuse qui a félicité les acteurs par de généreux applaudissements. Cette pièce pour adulte, a été jouée par 12 comédiens dont Fellag Malek dans le rôle de *Juba II* et Makhmoukhen Djedjiga dans celui de Séléne. Une narratrice a été aussi introduite dans le spectacle ainsi que quatre danseurs (deux hommes et deux femmes). A la fin du spectacle Lyes Mokrab qui a déjà écrit et mis en scène une pièce consacrée à un autre roi berbère, «Massinissa», a exprimé sa volonté de mettre en avant, sur les planches, des personnages historiques berbères. «Nous avons des personnages historiques et légendaires qui peuvent enrichir notre culture, d'où mon choix de les privilégier aux personnages des autres civilisations», a-t-il dit.

Le directeur du théâtre régionale de Tizi-Ouzou, Farid Mahiout, a rappelé que *Juba II* est la deuxième pièce produite par le Théâtre Kateb-Yacine en 2018 après *Célibattantes*, également une production pour adulte, dont le texte et la mise en scène sont signés Houche Abderahmane, et qui a été présentée au public le 8 août dernier. Une troisième pièce sera mise en chantier, en octobre prochain, il s'agit d'une pièce pour enfant intitulée *Aqchich Amenchouf*, a-t-il ajouté.

Cinémathèque de Tunis Le cinéma algérien à l'honneur aujourd'hui

Le cinéma algérien sera à l'honneur, ce samedi, à la Cinémathèque tunisienne à l'initiative du Ciné-Club de Tunis, lit-on sur la page Facebook des organisateurs. Le programme de la journée comprendra un hommage au cinéaste algérien Farouk Beloufa, décédé en avril 2018 à Paris, par une séance de projection-débat de son film *Nahla*, réalisée en 1979. Après la bataille de Kfar Chouba au Liban, en janvier 1975, Larbi Nasri, un jeune journaliste algérien, est pris dans le tourbillon des événements qui précèdent la guerre civile. Lié à Maha, Hind, Raouf et Michel qui entourent Nahla, il assiste à la construction du mythe de Nahla, une chanteuse adulée par la population arabe. Un jour Nahla perd sa voix sur scène. L'atmosphère de crise qui règne autour d'elle, gagne comme une infection. Larbi, fasciné, perd pied et s'enlise, selon le synopsis du film. Après la projection, il sera procédé à un vernissage de clôture d'une exposition d'affiches du cinéma algérien, organisée par la Cinémathèque tunisienne. La journée se terminera par la projection suivie de débat de trois courts métrages algériens : *Les baies d'Alger* (Hassen Ferhani, 2006), *Les jours d'avant* (Karim Moussaoui, 2013) et *Babor Casanova* (Karim Sayad, 2015).

B. M.

Concert exceptionnel Maître Gims de retour à Alger

La Star de la pop urbaine est de retour à Alger sur la scène de la Coupole pour un Show exceptionnel qui s'est tenu, ce vendredi. Ce rappeur français d'origine congolaise a retrouvé pour l'occasion ses nombreux fans algériens. Né le 6 mai 1986 à Kinshasa, maître Gim's est un rappeur, chanteur et compositeur français et également producteur connu. Faisant ses débuts en 2002 au sein du groupe sexion d'assaut, avant de se consacrer à sa carrière solo à partir de 2013. Maître Gims rencontre un franc succès, avec l'album *Subliminal*, puis *M.C.A.R* (Mon cœur avait raison), un double album divisée en deux parties : pilule rouge et pilule bleue, et sur scène avec le Warano Tour. Au fil des années, le maître s'est imposé sur la scène musicale française et internationale en proposant des textes forts en émotions habillés de musique entraînant. La musique de Maître Gims provient du hip-hop, de la dance, avec des touches pop ou latino. Pour son premier album, l'artiste aborde ses joies, ses interrogations, ses colères et ses coups de gueule. Déjà double disque de platine avec son nouvel opus *Mon cœur avait raison*, son tube *Sapés comme jamais* a été élu meilleure

chanson de l'année 2016. En parallèle de sa carrière de rappeur, il sort en 2015 son livre autobiographique, *Visé le Soleil*. Il y raconte tout son parcours de l'Afrique, en passant par ses difficultés en France jusqu'au succès qu'il connaît aujourd'hui. Selon l'organisateur du concert sensationnel sera assurée par le DJ R-One. Au programme, une ambiance de folie, un show spectaculaire de plus de 3 heures. Considéré comme un showman hors normes Maître Gims a plus de 20 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux qui le suivent et comptabilise plus de trois milliards de vues sur YouTube. Sorti en mars dernier, son album *Ceinture noire* est qualifié de «monumental». En effet, on y retrouve 44 morceaux dont 12 collaborations avec plusieurs artistes internationaux et des duos qui ont cartonné. On citera La même en duo avec Vianney, *Bella Ciao* qui a cartonné cet été morceau réalisé en collaboration avec Vitaa Dadju et Slimane, *Corazon* interprété en duo avec Lil Wayne et French Montana, *Mi Gna* avec Super Sako et Haylo, *Loup Garou* en duo avec Sofiane. Maître Gims est l'artiste le plus diffusé en radio et en TV en 2018. Ainsi, il prépare une grande tournée



qui inclura l'Algérie pour le grand plaisir de ses fans. Déjà récompensé par deux disques de diamant pour ses deux précédents opus en solo, «Subliminal» et «MCAR», le rappeur français n'a désormais plus rien à prouver. Cet artiste boulimique ne cesse de multiplier les expériences musicales. L'on se souvient de son duo avec Sia. *Effet marketing, Coup de poing commercial ou coup de cœur tout court* ? En tout cas, le morceau avait fait par-

ler de lui d'autant que nul ne pouvait prédire avant la rencontre de ce duo improbable, mais pourtant réussi. Avec tous ces duos la question qu'on devra se poser est : Maître Gims sera-t-il accompagné à Alger par l'un de ses artistes que l'on retrouve sur *Ceinture noire* ? Un effet de mode en tout cas chez les rappeurs aujourd'hui, de lier leurs noms à des stars internationales.

B. M.



Palestine

Abbas à la Tribune de l'ONU : «Al Qods n'est pas à vendre»

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a déclaré, ce jeudi, à New York, qu'Al Qods occupé n'était pas à vendre et que les droits du peuple palestinien ne sont pas négociables, réaffirmant que les Etats-Unis ne pouvaient être le « médiateur unique » dans le processus de paix à cause de leur partialité.

« **A** l Qods n'est pas à vendre et les droits du peuple palestinien ne sont pas négociables », a lancé Mahmoud Abbas en entamant son discours très attendu à l'Assemblée générale de l'ONU.

Adoptant un ton plus catégorique, Abbas a déclaré : « Les Etats-Unis ne peuvent pas être un médiateur unique. Les Etats-Unis seules non, ils font preuve de partialité ». Mahmoud Abbas a précisé que le Parlement palestinien l'a mandaté pour revoir tous les accords politique, sécuritaire, et économique, passés avec le gouvernement israélien et de suspendre la reconnaissance d'Israël jusqu'à ce que ce dernier reconnaisse l'Etat de Palestine sur la base des frontières de 1967. Le chef de l'Autorité palestinienne a ajouté que le Parlement l'a aussi mandaté de se retourner aux tribunaux internationaux, en particulier à la Cour pénale internationale (CPI) pour demander que des enquêtes soient ouvertes sur les violations et agressions commises par l'occupant israélien. Mahmoud Abbas a tenu de rappeler, lors de ce discours musclé contre Israël et les Etats-Unis l'adoption de la loi de l'Etat-Nation du peuple juif qu'il a qualifié de « raciste » car « niant au peuple palestinien son droit à l'autodétermination ». Cette loi, rejetée même par de nombreux élus israéliens à la Knesset, « foule au pied les résolutions pertinentes des Nations unies et les accords passés avec Israël concernant le dossier palestinien », a-t-il indiqué. L'adoption de cette loi, a-t-il enchaîné, « va aboutir à (l'établissement) d'un Etat raciste, et à une situation d'apartheid rendant ainsi

caduque la solution à deux Etats », a-t-il met en garde.

Mahmoud Abbas menace de revenir sur les accords conclus avec Israël et les Etats-Unis

Le président palestinien Mahmoud Abbas a menacé, ce jeudi, de revenir sur les accords conclus avec Israël et les Etats-Unis en raison de leur non-engagement envers ces accords. S'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, Abbas a déclaré : « Nous avons conclu des accords avec Israël et ils les ont tous abrogés. Soit Israël respecte ces accords, soit nous les renions. Israël en assumera la responsabilité et les conséquences ». Il a néanmoins ajouté que « nous ne reviendrons jamais à la violence et au terrorisme, quelles que soient la situation et les conditions ». Le leader palestinien a ensuite mentionné des accords non spécifiés avec l'administration américaine. « Pourquoi les ont-ils tous abrogés et comment devons-nous réagir ? Veuillez répondre à ces questions », a-t-il interrogé. « Soit ils respectent leurs engagements, soit nous ne nous respecterons aucun de ces accords ». En réaction aux décisions américaines de transférer leur ambassade de Tel Aviv à Al Qods occupée et de réduire radicalement les fonds accordés à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le président palestinien a affirmé que : « Nous n'accepterons pas non plus la seule médiation américaine dans le processus de paix car l'administration des Etats-Unis a perdu sa légitimité en raison de ses récentes décisions ».



Le chef de l'ONU appelle à mobiliser des ressources pour l'UNRWA

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a une nouvelle fois appelé, ce jeudi, à financer l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) qui manque de ressources à la suite de la décision des Etats-Unis de cesser leur contribution. Malgré les difficultés rencontrées, l'UNRWA a été en mesure d'ouvrir ses écoles pour la rentrée scolaire cette année et de poursuivre d'autres activités cruciales, grâce, notamment aux efforts de certains bailleurs de fonds pour fournir des ressources supplémentaires, a noté Guterres lors d'un déjeuner ministériel en marge du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Le chef de l'ONU a aussi salué les efforts du Commissaire-général de l'UNRWA, Pierre Krahenbuhl, et des employés de l'agence onusienne « pour collecter de nouveaux fonds, réduire les coûts et maintenir l'espoir des réfugiés de Palestine en continuant à fournir les services essentiels de l'UNRWA ». Environ 260 millions de dollars de nouveaux fonds

ont ainsi été collectés, mais l'agence onusienne est toujours confrontée à un déficit de 186 millions de dollars cette année. En raison de ce déficit, « les opérations de l'UNRWA sont toujours menacées. Plus de 500 000 étudiants dans 700 écoles sont en danger, alors que les soins de santé primaires dans 146 cliniques sont menacés. L'aide alimentaire à un million de réfugiés à Ghaza est en danger. Et cela vient à un moment de grande incertitude et de péril dans toute la région », a déclaré le secrétaire général de l'ONU. Selon le chef de l'ONU, le défi est double : premièrement, mobiliser les ressources restantes dans les prochaines semaines pour ramener le déficit actuel de l'UNRWA à zéro, et deuxièmement, regarder au-delà de 2019 et relever le défi de mettre l'agence sur une base financière plus durable. Le 31 août, le gouvernement américain a annoncé qu'il cesserait de financer les opérations de l'UNRWA.

Fermeture du siège de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens dès dimanche

Le syndicat des employés de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens a

annoncé, ce jeudi, la fermeture du siège de l'Unwra dans la bande de Ghaza dès dimanche afin de protester contre les licenciements après l'arrêt des financements américains. L'Unwra, qui vient en aide à des millions de Palestiniens dans les Territoires occupés et dans la région, joue un rôle primordial dans l'enclave ghazaouie, confrontée aux guerres, à la pauvreté et aux pénuries, et soumise aux blocus israélien et égyptien. Washington, plus gros contributeur de son budget avec 350 millions de dollars versés en 2017, a annoncé fin août cesser tous ses financements, précipitant l'Unwra dans une grave crise financière. L'agence onusienne a annoncé qu'en conséquence, elle supprimait 250 postes à Ghaza et en Cisjordanie occupée, autre territoire palestinien, et que 500 postes ont été transformés en mi-temps. En réponse, les employés ghazaouis de l'Unwra ont fait grève, lundi, et leur syndicat a annoncé lors d'une conférence de presse, ce jeudi, la fermeture du siège de l'Unwra à Ghaza à partir de dimanche, pour une durée indéterminée. En outre, les employés sont invités à observer deux journées de grève, mardi et mercredi prochain.

L'UE reste engagée dans l'accord sur le nucléaire iranien

Le président du Conseil européen Donald Tusk a déclaré, jeudi, que l'Union européenne (UE) resterait engagée dans l'accord sur le nucléaire iranien aussi longtemps que l'Iran le respectera pleinement.

L'accord a également contribué à la création d'un espace de dialogue sur d'autres sujets de préoccupation, comme le comportement de l'Iran dans sa région et ses programmes de missiles balistiques, a-t-il affirmé devant l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) dans un discours sur les questions nucléaires. L'accord est bénéfique en matière de sécurité aux niveaux européen, régional et mondial, a-t-il indiqué. «C'est pourquoi l'Union européenne s'engage à conserver l'accord, aussi longtemps que l'Iran le respectera pleinement». Tusk commentait par ces propos la décision du président américain Donald Trump de sortir de l'accord sur le nucléaire de 2015 entre l'Iran, l'UE et six puissances mondiales (Royaume-Uni, Chine, France, Allemagne, Russie et Etats-Unis) et de réimposer des sanctions à l'Iran. En vertu

de l'accord, officiellement dénommé Plan d'action global conjoint ou JCPOA, l'Iran a convenu de limiter son programme nucléaire en échange d'une levée des sanctions internationales pesant sur la République islamique. Depuis le retrait des Etats-Unis, les cinq puissances restantes tentent de maintenir l'accord à flot. Après avoir présidé, lundi, une réunion des ministres des Affaires étrangères des cinq pays et de l'Iran, la chef de la politique étrangère et sécuritaire de l'UE, Federica Mogherini, a annoncé que l'UE établirait une entité légale afin de contourner les sanctions américaines. Cette entité permettra aux entreprises européennes de continuer à faire des affaires avec l'Iran en accord avec le droit européen et pourrait être ouverte à d'autres partenaires dans le monde, a indiqué Federica Mogherini.



Libye

Libération de 83 détenus de la prison de Mitiga

Les autorités libyennes ont annoncé, jeudi, la libération de 83 prisonniers qui étaient détenus dans une prison près de Tripoli, un établissement mis en cause pour des violations présumées des Droits de l'Homme. Selon Mohamad Al Sallak, le porte-parole du chef du gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale, «83 prisonniers ont été libérés de la prison de Mitiga en coordination avec le parquet et le ministère de la Justice». Au total, il s'agit de «120 personnes, détenues dans des centres inspectés» par les autori-

tés qui «ont été relâchées les 26 et 27 septembre 2018, certaines ayant déjà purgé leurs peines et d'autres ayant dépassé le délai légal de garde à vue», d'après un communiqué du bureau du Procureur général.

Selon les autorités judiciaires, les détenus impliqués dans des affaires de terrorisme, d'homicide, de banditisme et de trafic de drogue ne font pas partie des personnes libérées. Située sur une ancienne base aérienne qui comprend le seul aéroport opérationnel de Tripoli, cette prison est en outre régulièrement

attaquée par des groupes armés rivaux, provoquant à chaque fois la fermeture de l'aéroport. Ces libérations interviennent dans le cadre de démarches du GNA pour répondre aux accusations selon lesquelles il est l'otage de milices faisant la loi dans la capitale.

La libération de détenus à Mitiga a été saluée par la mission de l'ONU en Libye (Manul), qui a appelé à en faire de même pour tous les autres prisonniers détenus arbitrairement ou ayant purgé leur peine.

Syrie

L'armée syrienne avance dans la lutte contre l'EI dans la province de Soueida

L'offensive menée par l'armée syrienne dans la province Soueida contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) a enregistré, jeudi, une avancée notable, a rapporté l'agence de presse Sana. «Les combats se déroulent dans une zone extrêmement accidentée dans les profondeurs du désert oriental de Soueida», a indiqué Sana, ajoutant que «l'armée syrienne a pris le contrôle d'un certain nombre de grottes et de falaises ainsi que de positions utilisées par les tireurs embusqués de l'EI». Parallèlement aux combats engagés, l'armée a effectué des tirs d'artillerie et des frappes aériennes visant les positions de l'EI dans cette zone où le groupe terroriste s'est replié à l'issue de l'offensive qui avait débuté en juillet dernier. L'offensive de l'armée syrienne dans la banlieue est de Soueida avait été lancée pour mettre un terme aux attaques de Daech menée contre des villages de la province, tuant des civils et causé des destructions de biens publics et des particuliers dans le chef lieu de la province. Au total, 260 personnes, des civils, ont été tués alors qu'elles tentaient de se défendre dans cette province.

Arabie saoudite

Trois présumés terroristes tués lors d'un affrontement avec les forces de sécurité

Trois Saoudiens recherchés pour terrorisme ont été tués dans un échange de tirs avec les forces de sécurité dans la région de Qatif, dans l'Est du royaume, a indiqué, jeudi, l'agence de presse officielle saoudienne. La fusillade a eu lieu, mercredi, alors que la police menait une opération dans le repaire des présumés terroristes dans un quartier résidentiel. Trois policiers ont été légèrement blessés, a expliqué un porte-parole des forces de sécurité, selon la même source. Les trois saoudiens abattus étaient recherchés pour des faits de «terrorisme» ayant eu lieu dans la région de Qatif, a-t-il dit, sans plus de précisions. «Aucun autre habitant de l'immeuble, aucun passant n'a été blessé» malgré les «tirs nourris» venant de l'intérieur vers la rue, a-t-il ajouté.

Irak

Vaste opération contre les terroristes de Daech dans la province orientale de Diyala

Les forces de sécurité irakiennes ont lancé, jeudi, une opération de grande envergure pour débusquer les éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) dans la province orientale de Diyala, a annoncé un journal irakien. L'opération visait à mettre fin aux attaques surprise perpétrées par les terroristes de Daech contre les forces de sécurité et les civils, a indiqué le journal indépendant *Al Mashriq*. «Les forces irakiennes, soutenues par leur aviation, ont pénétré par cinq routes différentes dans les trois zones d'Udhiem, d'Amerli et de Tuz-Khurmato, près de la frontière avec la province voisine de Salahudin, afin de débusquer les terroristes de Daech dans la région», a déclaré le journal, citant Mizher Al Azzawi, commandant en chef du Commandement opérationnel de Diyala. Al Azzawi a indiqué que les troupes avaient fouillé plusieurs vastes zones difficiles d'accès pour tenter d'y trouver les cachettes de l'EI, en s'appuyant sur des rapports précis des services de renseignement. «L'opération lancée, mercredi, ne se

limitera pas à la région de Diyala, mais s'étendra jusqu'à la province voisine de Salahudin, en coordination avec le commandement de Salahudin et les unités Hashd Shaabi», a déclaré le capitaine Mohammed Al Zuhairy, du Commandement opérationnel de Diyala. Cette opération survient quatre jours après une opération similaire, lancée, ce samedi, pour débusquer les terroristes de l'EI dans une zone désertique qui s'étend à travers les provinces de Ninive, de Salahudin et d'Anbar, dans le Nord et l'Ouest de l'Irak, a précisé Al Zuhairy. En dépit de nombreuses opérations militaires dans la province de Diyala, les derniers terroristes de Daech continuent à se cacher dans certaines zones difficiles d'accès près de la frontière iranienne, ainsi que dans les vastes régions qui s'étendent entre l'Ouest de la province et la zone montagneuse d'Himreen, au nord de Baquba, à quelque 65 km au nord-est de Baghdad. Le 9 décembre 2017, le Premier ministre irakien Haider Al Abadi avait officiellement déclaré l'Irak entièrement libéré du groupe terroriste.

Afghanistan

La campagne des législatives s'ouvre vendredi

La campagne pour les élections législatives en Afghanistan, longtemps retardées, s'est ouverte, ce vendredi, dans un climat de crainte et de doute face aux risques de violences et aux multiples allégations de fraude. Plus de 2500 candidats sont en lice pour le scrutin du 20 octobre, au cours duquel la chambre basse du Parlement afghan sera entièrement renouvelée. Le vote, qui intervient avec trois années de retard, est également perçu comme une répétition générale avant l'élection présidentielle prévue en avril prochain. Il survient en outre un mois avant une importante conférence de l'ONU à Genève, à laquelle la communauté internationale espère convaincre les pays donateurs des progrès qu'elle a obtenus en Afghanistan. Des conférences de donateurs en 2012 à Tokyo, puis en 2016 à Bruxelles, avaient donné lieu au déblocage de 16 puis 15 milliards de dollars. Les travers de la bureaucratie, des allégations de fraude dans le

processus d'inscription des électeurs, la mise en place tardive d'un système de vérification biométrique des électeurs et divers épisodes de violence ont rendu les préparatifs chaotiques. Et risquent de conduire à un résultat peu crédible. Les machines biométriques, exigées par les dirigeants de l'opposition, visent à éviter qu'une personne ne vote plusieurs fois. Mais seules 4400 machines ont pour l'heure été livrées au lieu des 22 000 attendues. La Commission électorale indépendante insiste néanmoins pour que le vote ait lieu, avec ou sans machines. Quelque 35 candidats convaincus de corruption ou trafics ont été écartés, et 2.565 candidats, majoritairement indépendants, concourent pour les 249 sièges disponibles. La plupart des membres actuels du Parlement, dont beaucoup traînent une réputation de corruption et d'inefficacité, sont candidats à leur réélection, selon des médias.

Russie

Affaires Skripal : Moscou rejette les «accusations» d'un site présentant un suspect comme un «colonel»

La Russie a rejeté, jeudi, les informations du site Bellingcat présentant l'un des hommes qui aurait empoisonné l'ex-espion Sergueï Skripal en mars en Angleterre comme un colonel du renseignement militaire russe, ont rapporté des médias locaux.

«**B**eaucoup de gens se ressemblent», a répondu le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov, interrogé sur la ressemblance entre le suspect identifié par Londres sous le nom de Rouslan Bachirov et le colonel Anatoli Tchepiga, qui serait présenté comme officier du GRU et décoré de hautes distinctions selon Bellingcat. Il a précisé également que le Kremlin maintient que les hommes accusés par Londres d'avoir prétendument empoisonné l'ex-espion Skripal sont des civils. Les autorités britanniques ont accusé «deux agents du renseignement militaire russe d'être à l'origine de l'empoisonnement à l'agent innervant Novitchok, de Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia en mars à Salisbury». Selon le site Internet Bellingcat, versé dans la collecte et l'analyse d'informations disponibles en ligne, l'un des deux suspects serait un officier qui porte le nom d'Anatoli Tchepiga. Le site a publié une photo d'un passeport d'un certain Anatoli Tchepiga datant de 2003, qui ressemble à celle de l'homme nommé Rouslan Bochirov diffusée par Londres et présenté comme l'auteur de la présumée affaire

d'empoisonnement de l'ex-espion double. Selon Bellingcat, le prétendu Tchepiga serait né en 1979 à Nikolaïevka, présenté comme un village située dans l'Est de la Russie et qui aurait effectué une formation dans une académie militaire de cette région, avant de servir au sein des forces spéciales du GRU. «Il n'y a aucune preuve, donc ils continuent leur campagne sur le front de l'information dont le seul but est de détourner l'attention de la principale question. Que s'est-il passé à Salisbury?», avait réagi, jeudi matin, la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova. «La question demeure. Y aura-t-il quelque preuve que ce soit de l'implication de qui que ce soit dans l'empoisonnement à Salisbury, comme le qualifie Londres?», a-t-elle ajouté. Le président russe Vladimir Poutine avait déclaré le 12 septembre que les deux hommes accusés par Londres étaient des «civils» n'ayant rien fait de «criminel». Les deux hommes avaient assuré à la chaîne de télévision russe RT, s'être rendus en touristes à Salisbury, ville du sud-ouest de l'Angleterre et n'ayant aucune connaissance sur le lieu où vit l'ex-agent double empoisonné.



Espagne

Le ministre des Sciences dément les accusations sur le non-paiement d'impôts



Le ministre espagnol des Sciences, Pedro Duque, s'est expliqué, jeudi, lors d'un point de presse sur des accusations l'imputant d'avoir évité de payer certains impôts, alors que deux de ses collègues ont déjà dû démissionner. Le ministre Pedro Duque est célèbre dans le pays pour avoir été le premier Espagnol envoyé dans l'espace, il y a 20 ans.

Le média en ligne Okdiario.com, habitué des articles à scandales, a affirmé, jeudi, que l'ancien spationaute avait évité de payer certains impôts en enregistrant deux immeubles à travers une société. Pedro Duque a alors convoqué en urgence un point de presse afin de démentir toute irrégularité. «Je crois que le fait d'avoir cette société n'a généré aucune économie réelle d'impôts», a-t-il dit. Visiblement embarrassé, il a expliqué qu'il lui avait été conseillé de créer une société quand il avait acheté une maison à Javea, une station balnéaire du sud-est de l'Espagne, avant l'éclatement de la bulle immobilière de 2008. Il a ensuite enregistré la maison qu'il a achetée à Madrid au nom de cette société. Pedro Duque a fait valoir que lui et sa femme diplomate vivaient alors

à l'étranger et que créer une société pour gérer leurs immeubles avait semblé le plus pratique, ajoutant que le mécanisme était alors encouragé par le gouvernement du socialiste Jose Luis Zapatero. Duque a assuré avoir parlé avec le chef du gouvernement, Pedro Sanchez actuellement en visite à New York, et que ce dernier lui avait «donné son soutien». Depuis la formation du gouvernement en juin, deux ministres ont déjà été contraints à la démission. Celui de la Culture, Maxim Huerta, n'était resté qu'une semaine à son poste, rattrapé par des révélations sur des déboires passés avec le fisc. La titulaire de la Santé, Carmen Monton, avait renoncé à son poste le 11 septembre, après des révélations sur des conditions douteuses d'obtention d'un diplôme universitaire.

La ministre de la Justice Dolores Delgado a quant à elle refusé, mercredi, de démissionner - comme le réclame l'opposition de droite - alors qu'elle se trouve fragilisée par la diffusion d'enregistrements de conversations datant de 2009, entre elle et le commissaire José Manuel Villarejo, un personnage sulfureux actuellement en prison.

Papouasie

Un avion de ligne rate son atterrissage et plonge dans un lagon du Pacifique

Un avion a plongé dans un lagon après avoir raté son atterrissage, ce vendredi, sur une île reculée de Micronésie, dans le Pacifique, mais les passagers et l'équipage ont tous été secourus de l'appareil à moitié submergé, selon la presse locale et la compagnie aérienne. Le Boeing 737 d'Air Niugini a raté la piste d'atterrissage de l'aéroport de Weno pour se retrouver dans le lagon Chuuk, où il a immédiatement commencé à couler.

Dans des photos et vidéos postées sur les réseaux sociaux, on voit des habitants porter secours aux passagers et à l'équipage à l'aide de petites embarcations. D'après la compagnie de Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'avion effectuait la liaison entre Port-Moresby et Pohnpei, la capitale de Micronésie, avec une escale prévue à Weno. L'appareil a toutefois «touché terre avant d'atteindre la piste d'atterrissage», a expliqué la compagnie, ajoutant qu'il n'y avait pas de blessés graves. Air Niugini peut confirmer que toutes les personnes à bord ont pu être évacuées en toute sécurité», ajoute la compagnie. Celle-ci «fournit tous les efforts pour assurer la sécurité et les besoins immédiats de nos passagers et membres d'équipage». Air Niugini ne donne pas d'indications sur les causes de l'accident.

Canada

Retrait de la citoyenneté honoraire d'Aung San Suu Kyi pour refus de dénonciation de génocide

Les députés canadiens ont approuvé à l'unanimité, jeudi, une motion révoquant la nationalité canadienne honorifique accordée à la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi pour son refus de dénoncer le «génocide» de la minorité musulmane des Rohingyas. «En 2007, la Chambre des communes a accordé à Aung San Suu Kyi le statut de citoyenne canadienne honoraire. Aujourd'hui, la Chambre a adopté à l'unanimité une motion pour lui enlever ce statut», a dit Adam Austen, porte-parole de la ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland. Le gouvernement canadien a appuyé cette motion en réponse à son refus persistant de dénoncer le génocide des Rohingyas, un crime commis par l'armée du pays avec qui elle partage le pouvoir, a-t-il expliqué. Entre août et décembre 2017, plus de 700 000 Rohingyas ont fui la Birmanie vers le Bangladesh voisin après une offensive de l'armée birmane, marquée par des exactions contre cette minorité, des viols, des exécutions extrajudiciaires et des villages

incendiés. «Nous continuerons de soutenir les Rohingyas en leur offrant une aide humanitaire, en imposant des sanctions contre les généraux du Myanmar et en réclamant que les personnes responsables soient tenues de rendre compte de leurs actes devant un organisme international compétent», a-t-il ajouté.

La Chambre des communes, qui a adopté la semaine dernière une autre motion à l'unanimité qualifiant de génocide les crimes contre l'humanité commis contre les Rohingyas, avait accordé ce privilège à Aung San Suu Kyi (prix Nobel de la paix) alors qu'elle était emprisonnée en Birmanie. Devant le traitement réservé aux musulmans rohingyas dans l'État de Rakhine, au Myanmar, que plusieurs qualifient de nettoyage ethnique, les appels à la révocation de la citoyenneté d'honneur canadienne à la dirigeante du pays se sont multipliés dernièrement. Aung San Suu Kyi était la quatrième personne de l'histoire canadienne à recevoir une citoyenneté honoraire au Canada.

France-Algérie

Le Centre culturel algérien de Paris commémore le 60^e anniversaire de la parution de «La Question»

Le Centre culturel algérien de Paris commémore, avec des manifestations, le 60^e anniversaire de la parution de l'ouvrage scandale «La Question» d'Henri Alleg qui dénonce la pratique systématique de la torture durant la Guerre de Libération nationale.

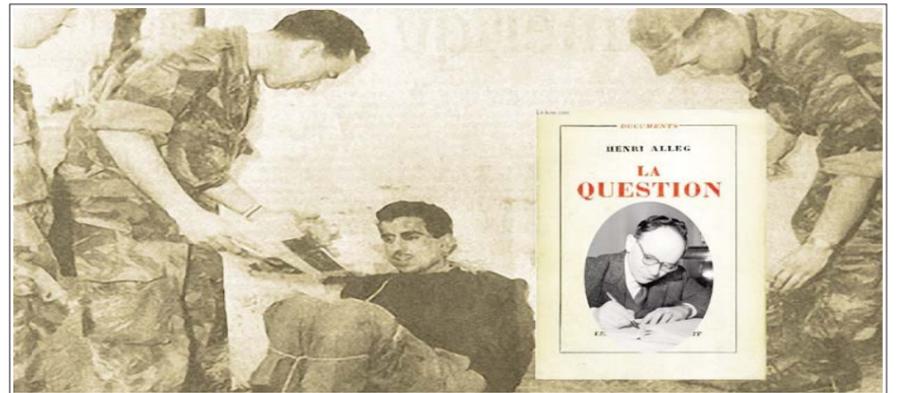
Ces manifestations, qui interviennent quelques jours après la Déclaration du Président Emmanuel Macron dans laquelle il reconnaît officiellement l'assassinat de Maurice Audin et la torture pratiquée par l'armée française durant la Guerre de Libération, sont organisées jusqu'au 10 novembre en partenariat avec l'association Art et mémoire au Maghreb. Dans ce cadre, une conférence a été animée, jeudi soir, par les historiens Anissa Bouayed, Gilles Manceron et Alain Ruscio ainsi que l'éditeur en Suisse de «La Question», Nils Andersson, après la saisie de l'ouvrage France. Le journaliste et ancien directeur d'Alger Républicain Henri Alleg, arrêté à Alger par l'armée française le 12 juin 1957, au lendemain de l'arrestation de Maurice Audin, a été torturé, et a subi de multiples interrogatoires pour son soutien à l'indépendance de l'Algérie avant d'être incarcéré à Serkadji (ex-Barberousse) où il a écrit *La Question*. Un ouvrage ices qu'il y a subi. Nils Andersson, qui a été décoré en 2013 à Alger de la médaille «Achir» de l'Ordre du mérite national en signe de reconnaissance et de considération pour son soutien à la Guerre de Libération nationale, a brossé dans son intervention le contexte politique de l'époque dans lequel l'ouvrage d'Alleg a été publié.

Il a, notamment rappelé qu'en Algérie, en pleine guerre d'indépendance, c'était la période de la «grande répression», des enfumades, des «corvées de bois», de la torture, des peines capitales et des internements massifs. L'armée française utilisait un «système de violences

extrêmes», a-t-il résumé, relevant que tous ceux qui étaient en France contre cette guerre et pour l'indépendance de l'Algérie étaient «isolés». L'historien Alain Ruscio s'est penché, pour sa part, sur l'opinion française de cette époque sur la guerre d'Algérie, notant que pour la majorité des Français, «l'Algérie était française». Il a ajouté que la décision de François Mitterrand, ministre de la Justice de l'époque, de guillotiner Ahmed Zabana était une «déclaration de guerre». Pour revenir au contexte de la pratique de la torture, Alain Ruscio a affirmé que ce qu'on appelle la «Bataille d'Alger» c'était en réalité l'armée française, la police, la gendarmerie et des milices qui affrontaient des Algériens démunis de tout arsenal de guerre. «La torture était au cœur de la répression contre l'Algérien», a-t-il encore soutenu. Gilles Manceron a considéré, de son côté, que *La Question* a eu un rôle détonateur de beaucoup de consciences, comme l'effet de l'affaire Dreyfus provoqué par l'article «J'accuse» du romancier Emile Zola.

La tâche des historiens reste «immense»

Par ailleurs, l'historien Manceron a expliqué que le caractère minoritaire de l'anticolonialisme auprès de l'opinion française est dû au fait de la conviction chez la majorité des Français que la race blanche était une «race supérieure», conséquence d'un «matraquage de cette fausse



idée» dans l'enseignement de plusieurs générations. «Les Français étaient imprégnés par le fait colonial et même après la fin de la Guerre d'indépendance d'Algérie, il était difficile pour nous historiens de rétablir les vérités», a-t-il ajouté, précisant que c'est dans ce contexte que le travail de Pierre Vidal-Naquet sur la torture, la disparition et l'assassinat de Maurice Audin n'avait reçu un écho favorable et n'a pas réveillé les consciences. La tâche des historiens reste immense malgré la déclaration du Président Macron», a-t-il affirmé. Au cours du débat, auquel ont pris part plusieurs acteurs de la Guerre de Libération, dont Ali Haroun, responsable de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), Mohand Zeggagh, dit Rachid, membre de la Fédération de France

du FLN et ancien prisonnier, le militant Henri Pouillot, l'acteur engagé Guy Bedos et des membres de l'association (Anciens Appelés de l'Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), les participants ont eu droit à des témoignages, des échanges et des précisions sur des faits liés au sujet de la conférence. On a évoqué le sort des 180 000 disparus algériens, l'ouverture des archives, les viols pendant la guerre contre des femmes algériennes et la méconnaissance de l'histoire de la Guerre d'indépendance de l'Algérie par les jeunes générations. A la fin, Anissa Bouayed a invité les participants à visiter l'exposition rendant hommage aux anticolonialistes à travers des œuvres artistiques de nombre de peintres français et algériens, des documents et éditions originales.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS

NIF : 410006000035032

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07/2018

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Boumerdès lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Objet : Rénovation des réseaux d'AEP de distribution du chef-lieu commune d'Ouled Aïssa

L'appel d'offres s'adresse aux seules entreprises qualifiées en hydraulique Catégorie III et plus, Activité principale hydraulique, codes : **34.703** pour (Canalisations AEP) et qui ont déjà rélévisés au moins 2000 ml des conduites en PEHD DN 160 mm.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges et la note aux soumissionnaires, auprès de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Boumerdès, cité Administrative de la wilaya - Bureau N° 20, deuxième (2ème) étage.

Présentation des offres

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature» «offre technique», ou «offre financière», selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur des ressources en eau de la wilaya de Boumerdès
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2018 l'objet de l'appel d'offres»

Objet : Rénovation des réseaux d'AEP de distribution du chef-lieu commune d'Ouled Aïssa

LE DOSSIER DE CANDIDATURE Contient :

- Une déclaration de candidature datée et signée par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité datée et signée par le soumissionnaire.
- Statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le mémoire technique et justificatif.

Ainsi que les documents suivants :

- a) - Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie III ou plus Activité principale hydraulique, codes : **34.703** pour (Canalisations AEP).
- Références professionnelles (Attestation de bonne exécution des projets similaires du présent objet doit être délivrée par les maîtres de l'ouvrage public).
- Moyens matériels (doit être justifier par les copies de cartes grises ou récépissés de dépôt qui doivent être à l'indicatif de l'entreprise, contrat d'assurance en cours de validité et le contrôle technique pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant).
- Moyens humains avec C.V. et Diplômes du personnel (liste des moyens humains visée par la CNAS et attestation d'affiliation moins de trois mois à la date de l'ouverture des plis pour l'encadrement appuyée de diplôme, et pour le reste des ouvriers sera justifier par la mise à jour CNAS et CV).
- Délais de réalisation et planning détaillé des travaux datés et signés par le soumissionnaire.
- Les trois derniers bilans financiers 2015, 2016 et 2017.
- Référence bancaire.
- Copie de registre de commerce.
- Extrait de rôle.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour personne morale année 2017.

E) L'OFFRE TECHNIQUE contient :

- Déclaration à souscrire datée et signée par le soumissionnaire.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

F) OFFRE FINANCIÈRE contient :

- a) La lettre de soumission signée et datée.
- b) Le bordereau des prix unitaires.
- c) Le devis quantitatif et estimatif.

Le retrait du cahier des charges se fera sous paiement d'un montant de 1.000 DA au compte du Trésor N° 211007.

Les offres seront déposées au niveau du siège de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Boumerdès, cité administrative 35 000 - Boumerdès Centre - Bureau des marchés N° 20 deuxième (2ème) étage.

La durée de préparation des offres est de quinze jours (15), elle commencera à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou au Bomop jusqu'au jour de dépôt des offres.

Le maître de l'ouvrage doit recevoir les offres le 15ème jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Les offres doivent être déposées à l'adresse spécifiée ci-dessus avant 10h 30, l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h 45. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront valables pendant 90 jours après la date limite de remise des offres fixée par le maître de l'ouvrage.

Sudoku N° 1903

8			3		5			
		3		1	6	9		8
2		5	4					
			6	5			7	
5								9
	1			4	3			
					4	5		6
3		2	1	6		4		
			5		9			2

Codes N° 1903

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										X		

Qui recherche le plaisir

14	15	16	17	18	19
G	H	B	F	D	M

6	8	2	3	1	4	1	6		2	8	4	9	1
1	10	8	7		1	11	1	4	5	9	3	12	7
2	8	10	3	13	13	8	14	1		15		7	1
5	7	3	9	1		16	8	13	13	1	13	13	1
	14	5	3	9	8	6	3	13	9	1		5	
4	5	6	1		10	5	7	1		13	1	6	17
12	3	1		4	1	2		6	8		7	1	1
18	1	13	13	1	6	9	1		13	4	3		6
1	13		10		9	12	19	16	1	6	1	8	5
9		2	3	2	1		2	1	6	3	19	1	1
1	2	3	4	5	6	3	1	7		16	1	6	13
7	12	9	1	6		12	9	12	7	13		3	
5	6	3		1	7		6	3	12		13	1	4
1	9	1	9	1		16	1	9	1	10		7	8

Une chanson de Roch Voisine

1	10	10	1		8		2	1	5	6		18	1
13		15	3	6	12	7	18	1	10	10	1	13	

Pêle-mêle

Le pétale supérieur de la corolle des orchidées

--	--	--	--	--	--	--	--

- | | | |
|-----------|-----------|---------|
| ABSTRAIT | ENJOLER | NEUTRE |
| ALPAGA | ENTEE | NOURRIR |
| BASER | ESPAGNOL | POESIE |
| CARTOON | FIBREUX | RAJEUNI |
| CHARGEUR | GIROUETTE | RESTANT |
| DEMONTAGE | GOYAVE | TEINT |
| DOIGTIER | INSINUE | TRESSER |
| ECALER | LARDEE | VANNE |
| EMMENAGER | LECHEE | VETUSTE |

A	G	A	P	L	A	E	T	R	N	E	L	L	R	G
R	I	R	R	U	O	N	U	E	E	O	N	E	A	O
E	B	E	E	I	R	U	N	N	S	S	N	G	Y	
L	E	G	I	E	G	T	U	G	I	A	S	I	A	A
O	C	A	T	N	R	A	A	E	B	S	R	E	X	V
J	A	N	G	E	U	P	T	S	G	O	N	U	R	E
N	R	E	I	E	S	E	T	N	U	R	E	I	E	T
E	T	M	O	E	E	R	J	E	O	R	A	H	L	U
L	O	M	D	L	A	T	T	A	B	M	C	H	A	S
P	O	E	S	I	E	T	N	I	R	E	E	E	C	T
T	N	A	T	S	E	R	F	E	L	A	R	D	E	E

Mots fléchés N° 1903

SONT EN FONCTIONNEMENT VAGABOND	ENTÉTÉS ALLÉGÉ, DÉCHARGÉ	ABSTRAIT	NAVRANT, CONSTERNANT	McQUEEN INTIME COMPOSANT D'UN TOUT	ÊTRE BIEN OUVERT FERAS ATCHOUM	RÉCIPIENT DE PLAGE
			CÉLÉBRÉES			
T.T.C. OUVRAGE DE CANAL		RÉFLÉCHIE, RÉVÉRBERÉE				
			HAUSSERA PLIA LA PAGE			
RÈGLES SUR TABLE FLEUR DE LA ROYAUTE		ÉTÉTER SUPPORTS D'AUTO			CAFÉ SANS EXCITANT	
		APOLOGIE, LOUANGE			NOTRE-DAME	QUI RUINE
PRÉLEVAS ÉQUIDÉ QUI BRAIT			NOUER DE NOUVEAU CHANTEUSE FRANÇAISE			
		RÉUNION D'ÉLUS PARTIES D'HEURE			MONNAIE D'EUROPE DIRIGE UNE ARME	
CONSA-CRÉES	VILLE D'ITALIE			PAS IMAGINAIRE TIGES À ÉPINES		
			FIT UNE SÉLECTION OPPOSÉ DU PLAFOND			FABRIQUÉE À L'USINE
MÂCHOIRES D'ÉTABLI	BIGARRAS POMPER			QUI A DE GROS OS RASSURÉ		
			REHAUSSÉ CRAQUA, NE PUT RÉSISTER			EU CON-NAISSANCE CORNEMUSE
JALON, MARQUE	STÈRE EN SYMBOLE NIVELA	BRUIT SEC			TOUCHE DE RAPPEL THYMUS EXQUIS	
				RÉPÈTE TOUJOURS GENRE DE HOUPPE		
RESTES ALLONGÉ À TRAVERS		ESQUISSE FULMINE, ROUSPÈTE				ELLE A UN ONCLE
		UNE LIME ACTION DE GAGNER			QUI EST À LUI (LE) PÉRIODES CYCLIQUES	
UN JEU D'ENFANT OPÉRATION AU LOTO			DIRIGERA SES PAS SE SENT		EFFACEUR DE PLIS	BRONZÉ
				REPLI DE FUMÉE HÉROS DE SPIELBERG		
PETITE GRENOUILLE VERTE	ABSURDE					ACTINIUM RÉDUIT
					PRATIQUE RITUELLE	

Solutions

Mots codés

B	L	U	B	E	S	A	C	E	R	I	F
O	N	D	E	N	E	F	E	R	T	I	L
E	R	S	E	R	B	A	S	T	A		
E	M	O	S	S	E	F	A	B	S		
N	E	T	A	R	I	E	N	S	B	E	
A	I	E	C	O	B	A	G	E			
P	O	R	T	J	Q	I	T	E	T	U	
T	E	N	T	A	T	I	V	E	S		
M	U	S	E	U	M	T	H	E	R	A	N
E	T	A	T	S	E	C	R	E	T	E	
H	C	O	N	T	R	E	S	I	G	N	E
C	A	P	A	T	T	I	R	A	N	T	
A	N	I	M	A	T	E	U	R			
S	A	P	I	N	E						

Mots fléchés

D	E	S	S	E										
D	E	T	E	E	A	I	M	A	D	E				
M	U	E	T	E	S	A	E	V	A	L				
H	A	T	I	S	O	N	S	M	A	L				
G	A	T	E	A	U	O	N	S	A	L				
H	A	T	O	R	B	A	I	N	E	N	A			
E	C	L	O	T	A	I	N	O	S	E	E			
A	N	C	I	E	N	S	S	O	R	A				
H	I	C	P	L	A	I	S	A	N	T				
V	A	L	X	A	R	I	M	O	S	C	A	R		
B	R	E	P	E	L	A	N	T	C	U				
B	U	S	S	E	N	E	A	N	S	E				
A	U	S	S	I	E	D	E	N	S	E				
A	T	E	N	T	A	T	I	E	R					
S	E	R	I	E	O	E	P	O	R	T				
D	E	V	A	L	E	Z	O	E						
D	R	A	P	A	O	E								

Sudoku

6	4	3	1	8	2	7	9	5
8	1	5	6	7	9	4	3	2
7	9	2	5	4	3	8	6	1
3	6	4	2	5	7	9	1	8
9	5	1	4	6	8	2	7	3
2	7	8	3	9	1	6	5	4
5	2	9	7	3	4	1	8	6
4	3	7	8	1	6	5	2	9
1	8	6	9	2	5	3	4	7



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

- 09h00 : Bonjour d'Algérie
- 10h30 : Dima Labess
- 11h00 : Le sport en questions
- 12h00 : Journal télévisé en arabe
- 12h25 : El Tadjer
- 13h50 : Assrar El Madhi I

- 14h30 : El Dhahiya
- 15h45 : Zayde Oua El Aloume
- 16h15 : Ikhoua El Fadae
- 17h00 : Football
- 19h00 : Journal télévisé en français
- 19h25 : Dima Labess

- 20h00 : Journaldu 20 h
- 20h45 : Djemai family wanted «2^e partie»
- 22h30 : Football



france 2 20h00 : N'oubliez pas les paroles

Au terme de deux semaines d'une farouche compétition, c'est enfin l'heure du dénouement pour les Masters. Les quatre candidats en lice s'affrontent pour tenter de décrocher le fameux trophée du Micro d'argent, un voyage au Sri Lanka, au sud de l'Inde, et une somme pouvant atteindre 40.000 €. Une épreuve de rapidité détermine celui ou celle qui va commencer la partie...



france 5 19h55 : Echappées belles

Les touristes, qui désertaient cet Etat de l'Afrique du Nord-Est depuis plusieurs années, semblent enfin de retour (plus de 8 millions de visiteurs en 2017). Le long du Nil, Sophie Jovillard vogue sur une dahabiya, un voilier qui transportait déjà les voyageurs en 1850. De la vallée du Nil jusqu'au Caire, «la ville qui ne dort jamais», la globe-trotteuse part à la rencontre des habitants.



arte 19h50 : Sauvages, au cœur des zoos humains

Au XIX^e siècle, plusieurs milliers d'êtres humains sont arrachés à leur terre natale par les grandes puissances colonisatrices. Ils sont ensuite présentés, tels des animaux, lors d'exhibitions ethnographiques. S'appuyant sur des images d'archives, des témoignages de plusieurs de leurs descendants ainsi que de spécialistes, le document revient sur ce phénomène.



TFX 19h55 : Chroniques criminelles

Le 31 mars 2003, les sapeurs-pompiers interviennent dans un lotissement de Meyrargues, dans les Bouches-du-Rhône, pour un début d'incendie. A l'intérieur, les soldats du feu font une macabre découverte : Chantal d'Amato et sa fille Audrey, les habitantes des lieux, ont été sauvagement assassinées. L'auteur de ces crimes s'est acharné sur la plus jeune en lui infligeant de nombreux coups de couteau au visage...



france 3 21h40 : L'île aux femmes

Marie Hersant, gendarme à Brest, est de retour à Ouessant, l'île de Bretagne qui l'a vue grandir, pour enquêter sur la disparition inquiétante d'une amie d'enfance. Enceinte de cinq mois, elle espère pouvoir saisir cette occasion pour prendre un peu l'air et renouer avec sa mère, Gaëlle, handicapée, qu'elle n'a pas vue depuis dix ans. Mais bientôt, le corps de Sandrine Penech est ramené par la mer, alors que la tempête s'installe.



6 20h00 : NCIS / Los Angeles

Un centre de lancement de missiles est pris d'assaut par trois officiers de l'Air Force appartenant à un groupe secret. Celui-ci menace de lancer des ogives nucléaires sur des pays musulmans afin d'en finir avec l'islamisme. Kensi, qui a personnellement connu l'un des officiers...



C8 22h25 : Au cœur de l'enquête

Ce magazine d'immersion propose de découvrir le quotidien d'un enquêteur confronté à une affaire délicate : braquage, escroquerie, enlèvement, séquestration, cambriolage ou encore une agression... Depuis les relevés d'empreintes, la recherche de témoignages, les écoutes et filatures jusqu'à l'interpellation du suspect et à son audition, la progression de l'enquête est suivie pas à pas. L'occasion de mieux comprendre le travail des policiers - parfois bien plus complexe qu'il n'y paraît...



LCP PUBLIC SENAT 21h30 : Nucléaire, la fin d'un mythe

La France, par choix politique, s'est rendue totalement dépendante du nucléaire, jusqu'à se mettre dans une dangereuse impasse. Qui ont été les acteurs de cette stratégie électronucléaire et ses moments clés ? Comment s'est-elle imposée à l'Etat et quels sont les risques liés au prolongement de la durée de vie du parc en exploitation ? Différents acteurs du secteur répondent à ces questions.



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaïd - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

JM-Oran 2021

Un tableau d'affichage électronique géant et une vaste opération de réaménagement pour le stade Zabana

Le stade Ahmed-Zabana à Oran sera doté prochainement d'un nouveau tableau d'affichage électronique géant dans le cadre des préparatifs de la ville pour abriter les Jeux méditerranéens de 2021, a-t-on appris, ce vendredi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Un avis d'appel d'offres sera d'ailleurs lancé dans les prochains jours pour choisir l'entreprise devant réaliser ce géant tableau d'affichage électronique, a précisé, Badreddine Gharbi, le premier responsable de la DJS. Outre cet équipement qui dotera le stade Ahmed-Zabana, ce dernier fera l'objet aussi d'une grande opération de toilette devant toucher entre autres les tribunes et les vestiaires. « Cette opération de réaménagement est inscrite dans notre plan en vue des Jeux méditerranéens, mais en aucun cas le stade ne sera fermée, car on attendra la période des vacances pour engager les grands travaux, contrairement au tableau d'affichage électronique qui sera installé bientôt », a encore souligné Gharbi.

Il est également prévu que le stade soit doté de portiques électroniques dans le but de lutter contre la fraude et augmenter par là même les recettes de cette infrastructure qui abrite, notamment les rencontres du MC Oran, club pensionnaire de la Ligue 1,

signale-t-on de même source. Le stade Zabana a bénéficié, en fin 2016, d'une nouvelle pelouse synthétique de dernière génération venu remplacer l'ancienne qui n'a pas été changée depuis 2009, rappelle-t-on. Cette infrastructure d'une capacité d'accueil de 40 000 place, a été inauguré 1958. Jusqu'en 1988, le stade était revêtu de tartin qui sera ensuite transformé en gazon naturel. Seulement voilà l'entretien du gazon s'est révélé trop cher et le gazon naturel a été à son tour remplacé par du synthétique. En janvier 2008, le stade Ahmed-Zabana a subi des travaux de rénovation pour le rendre compatible avec la pratique du rugby. Il a été doté d'une pelouse artificielle de cinquième génération, d'éclairage, d'un nouveau tableau d'affichage électronique, des réparations des canaux d'eau et de la restauration des jardins. A l'issue de ces travaux, le stade sera ouvert en septembre 2009. Le stade Zabana fait partie de sept infrastructures sportives à Oran concernés par des travaux de réamé-



nement et mise à niveau en prévision de la 19^e édition des Jeux méditerranéens, alors que parallèlement à cette opération

d'envergure, la capitale de l'Ouest du pays s'appête à réception un grand complexe sportif, en vue toujours des JM.

Publicité

3^e semi-marathon Bahia-Azur Abderahmane Khelaïfia de Blida et Cheba Samira d'Alger vainqueurs à Oran



Les coureurs Abderahmane Khelaïfia de Blida messieurs et Cheba Samira d'Alger dames ont remporté l'épreuve reine de la 3^e édition du semi-marathon Bahia-Azur, courue, ce vendredi, sur une distance de 21 km de Aïn El Turk aux Andalouses. Chez les messieurs, Aderahmane Khelaïfia Bilda s'est imposé devant Bousoufa Nadir et Djelloul Mohamed d'Oran. Quant à l'épreuve vétérans sur même distance, c'est Nafsa Safia d'Oran qui a remporté haut la main la première place, alors que Benzerman

Mohamed d'Alger a fait de même chez les messieurs. L'épreuve du 10 km a été remportée par Madoui Youssa d'Oran chez les filles et Zahreddine Boukhari de la même ville chez les garçons. Les vainqueurs ont été récompensés par des cadeaux, en présence des membres de la Fédération algérienne du sport et travail et de représentant de la DJS Oran. Cette manifestation sportive, organisée par la Fédération algérienne du sport et travail (FAST) en collaboration avec la ligue de wilaya, l'association Oran sport et santé et la Direction de la jeunesse et des sports. Cette course sur route qui inaugure le début de la saison sportive enregistre de plus en plus de succès. Lancée en 2016 sous le nom de Bahia-Azur, les participants parcourent la corniche oranais à partir de la station balnéaire Aïn El Turk en direction du complexe des Andalouses. Plus de 350 coureurs des deux sexes ont pris part à la 3^e édition de Bahia-Azur.

12^e Assemblée générale extraordinaire de la CAF Elle se tiendra dimanche à Sharm El Sheikh (Egypte)

La 12^e Assemblée générale extraordinaire de la Confédération africaine de football se tiendra dimanche à Sharm El Sheikh, en Egypte, a indiqué l'instance africaine, ce vendredi. Outre les représentants des 54 associations nationales africaines membres de la CAF dont Kheireddine Zetchi, président de la FAF, sont attendus à cette rencontre le Président de la FIFA, Gianni Infantino et sa secrétaire générale Fatma Samoura. L'ordre du jour sera dominé par l'élection d'un nouveau membre africain au Conseil exécutif de la FIFA, pour le compte du groupe anglophone. Le Ghanéen Kwesi Nyantakyi qui occupait ce poste, a démissionné il y a quelques mois. La mise à jour du contrat CAF-Lagardère et la révision du concept de centralisation des droits TV de la Coupe du Monde de la FIFA Qatar 2020 sont également à l'ordre du jour, a précisé le site officiel de la CAF.

République Algérienne Démocratique et Populaire MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DES TRANSPORTS DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA **AVIS DE RECRUTEMENT**

La Direction des Travaux publics de la wilaya de Tipasa organise des concours sur titres (Année 2018) aux grades et postes suivants :

Grade	Nature de recrutement	Condition de recrutement	Filières	Nbre de postes vacants	Lieu d'affectation	Autres conditions
Ingénieur d'Etat des Travaux publics	Concours sur titre	Diplôme d'Ingénieur d'Etat ou un titre reconnu équivalent	- Travaux publics Génie civile option : - Voie et ouvrages d'art Polytechnique Travaux publics et aménagement Travaux publics - Ouvrages d'art - Infrastructures routières pathologies des ouvrages d'art - Pont et voies de communication - Ingénierie des voies de communication et ouvrages d'art - Ouvrages d'art et infrastructures - Génie civil maritime * Géotechnique	01	La Direction des Travaux publics	/
Technicien supérieur des Travaux publics	Concours sur titre	Diplôme de Technicien supérieur ou un titre reconnu équivalent	Travaux publics et ouvrages d'art - Voirie et réseaux divers - Conduite des travaux publics - Métreur vérificateur et étude des prix - Génie civil option : Génie civile - Conducteur des travaux - Ouvrages d'art - Infrastructures, fondations et soutènements	01	- Les subdivisions territoriales des Travaux publics	/

Constitution du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite
- Une copie de la pièce d'identité
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes (fin d'études ou formation).
- Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat. - (Concours sur titre).
- * Outre les pièces énumérées ci-dessus les dossiers des candidats admis aux concours sur titre doivent comporter, notamment :
 - Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité, celles-ci doivent être dûment visés par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
 - Une attestation justifiant la période du travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
 - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau des diplômés requis dans la même spécialité, le cas échéant.

Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
* Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont, notamment :
- Copie de document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service nationale, certifiée conforme à l'original par l'institution organisatrice du concours.
- Extrait de l'acte de naissance.
- Certificats médicaux.
- Deux (02) photos d'identité.
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés.
* - Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du service du personnel de la direction des Travaux publics située (Cité Administrative - Wilaya de Tipasa) dans un délai de Vingt (20) jours ouvrables à compter de la première publication du présent avis.

- NB : Tout dossier incomplet ou parvenu après délai ne sera pas pris en considération.

Ligue 1 Mobilis - ESS 0-JSK 1

Dumas, échec et mat



La JSK a réussi, avant-hier, au stade du 8-Mai-1945 de Sétif le hold-up parfait en repartant avec les trois points de la victoire. Il faut dire que Dumas a été plus fort que Taoussi. Son coaching a été parfait, et son équipe a été la mieux préparée sur tous les plans.

Un but inscrit à la 75' par Benyoucef a permis aux Kabyles d'enchaîner avec un succès et conforter leur position en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis avec maintenant six points d'avance sur le dauphin, l'USMA, en attendant le déroulement des autres rencontres de cette 8^e journée.

En revanche, les locaux essuient leur premier revers à domicile, le second depuis le début du championnat. D'emblée, les Ententistes mettent la pression pour tenter de trouver la faille dans la défense kabyle. Toutefois, ce sont les Kabyles qui se procurent la première occasion de but par Uche, qui envoie une frappe sauvée sur la ligne par Bedrane (2'). Il a fallu attendre la 13' pour assister à la réplique sétifienne. Sur un corner de Sidhoum, bien embusqué, Bedrane reprend le cuir d'une tête qui sera sauvée par Tizi-Bouali sur la ligne des buts. Opérant par des contres rapides, les Canaris, qui évoluaient avec confiance, se procurent quelques bonnes situations de scorer. On retiendra, notamment, ce tir de Tizi-Bouali qui ne passe pas trop loin des bois gardés par Zeghba à la 20' ou encore ce tir d'Uche qui sollicite Zeghba d'une frappe qui a failli faire mouche (31'). Dans la foulée, les Ententistes avaient bénéficié d'un bon coup franc exécuté par Lakroum qui effleure la transversale des buts de Salhi (29')

Répondant du tic au tac, les deux protagonistes continuent leurs offensives dans le dernier quart d'heure du premier half sans pour autant trouver le chemin des filets. C'est le cas avec cette tête de Saâdou qui est passé juste à quelques centimètres du montant gauche des bois de Zeghba. Et c'est comme elle avait débuté, c'est-à-dire sur le score vierge de zéro à zéro que l'arbitre Abid Charef a renvoyé les vingt-deux acteurs aux vestiaires pour la pause-citron. Au retour des vestiaires, c'est presque le même scénario ; chaque camp voulait imposer son sujet. Une situation qui a permis aux deux équipes de se procurer quelques bonnes opportunités de but. À la 49', Sidhoum est tout près de trouver les filets de Salhi, cependant, sa frappe ira dans les petits filets. Les Sétifiens continuent de pousser, obligeant leurs vis-à-vis à se retrancher massivement dans leur périmètre. L'entrée en jeu de Djabou allait accentuer ce pressing qui a failli porter ses fruits à la 69' lorsque, bien servi par Djabou, «l'incorrigible» Banouh, pourtant seul devant les bois de Salhi, trouve le moyen de rater un but tout fait, devant la déception des fans locaux qui ont cru à l'ouverture du score. Toutefois, c'est un tout autre scénario qui va se produire à un quart d'heure de la fin du match. En effet, on jouait la 74', alors que les Sétifiens réclamaient un penalty auprès de l'arbitre Abid Charef, un contre rapide mené par Benaldjia et Uche, Benyoucef, bien

placé, est à la conclusion pour battre Zeghba et ouvrir la marque (75'). Le même qui avait crucifié l'ESS la saison passée à Tizi Ouzou. Piqué par cette ouverture du score, les Ententistes se jettent vers le camp adverse mais ils perdent souvent leur ballon à l'approche des 18 mètres des Canaris. Dans le



temps additionnel, Djabou, lancé par Ferhani, exécute une frappe mais Salhi, au prix d'une parade extraordinaire, parvient à sauver et dévier le cuir en corner qui ne donna rien (90+1'). C'était la dernière action dangereuse du match qui se termine par une victoire kabyle.

CRB

Trois bonnes raisons de battre le MCO



Depuis l'éclaircie de sa victoire finale en Coupe d'Algérie en juillet 2017, le Chabab de Belouizdad est retombé dans l'obscurité. Le club n'arrive pas à se tirer d'affaire après avoir évité de justesse, la saison passée, la relégation au pavil inférieure. Pour le présent exercice, le décor est similaire. Le Chabab de Belouizdad occupe la toute dernière place au classement général du championnat. Ses résultats ne sont pas à la hauteur. Cette situation ne doit toutefois plus perdurer. Les Rouge et Blanc veulent renouer rapidement avec les résultats positifs. D'où la nécessité de réagir victorieusement cet après-midi à l'occasion de la réception du Mouloudia d'Oran, dans le cadre de la 8^e journée de la Ligue 1 Mobilis. Le CRB se doit donc de l'emporter pour trois bonnes raisons. Primo : il est plus qu'impératif de mettre fin à la série de mauvais résultats. L'équipe est sur une série de trois défaites de rang. Si les choses restent en l'état, cela pourrait plonger le club dans des lendemains périlleux. Pour cette raison, il va falloir l'emporter. Secundo : les deux petits points accumulés par le club depuis l'entame de la saison

l'obligent à se révolter. Il est important, du coup, de grappiller les trois précieux points contre le MCO pour raviver les espoirs de gravir des échelons, pour quitter la zone dangereuse. Tertio : les derniers développements connus par le club avec l'engagement du nouveau sponsor (Groupe Madar) doivent être suivis par une réaction positive sur le plan sportif. Au moment où Madar va prendre en charge la régularisation de la situation financière, les joueurs sont tenus désormais de traduire cette avancée notable par des résultats positifs sur le terrain. C'est dire combien une victoire contre les Hamraoua pourrait signer le retour de l'équipe au devant de la scène footballistique nationale. Le seul obstacle qui se présente désormais pour cette équipe du CRB à l'occasion de ses retrouvailles avec le Mouloudia d'Oran demeure incontestablement la programmation du match à huis clos. Un véritable handicap pour Tarikat et consorts, qui seront privés d'un atout considérable que sont les supporters. Malgré cela, les Algérois vont faire en sorte de relever le défi et signer le retour à la victoire.

Ligue 2 Mobilis - USMH

Serait-ce le déclic pour les Harrachis ?

C'est un début de saison peu probant auquel a eu droit la galerie de l'USM El Harrach, tant son équipe favorite enchaîne les contre-performances. Après sept journées de championnat en Ligue 2 Mobilis, les Jaune et Noir occupent le bas du tableau. Le comble est qu'ils n'arrivent toujours pas à signer leur première victoire qui pourrait être le déclic tant attendu. Soit un parcours défavorable loin des discours triomphaux des responsables affirmant, avant le début de la saison, avoir fait de l'accession l'objectif principal. Au train où vont les choses, cela se saurait se réaliser. A moins que les joueurs et leur encadrement technique fassent preuve de beaucoup de détermination pour espérer renverser la vapeur. Malgré ce début de parcours négatif, les supporters harrachis veulent y croire. Les Kawassir continuent, en effet, à nourrir le rêve de l'accession en fin de saison. Ils savent pertinemment que la moindre victoire pourrait mettre les Meddane et consorts sur les rails de la performance. Le plus tôt serait le mieux. A commencer par le prochain rendez-vous prévu demain devant l'équipe du RC Kouba dans le cadre du derby choc de la huitième journée de Ligue 2 Mobilis. Prévu sur le terrain synthétique de Benhaddad de Kouba, les poulains de l'entraîneur Laoufi n'ont qu'un seul objectif en tête : provoquer le déclic tant attendu. Même si la mission s'annonce particulièrement difficile devant des Koubéens condamnés au résultat positif pour espérer se noyer dans les bas-fonds du tableau, il n'en demeure pas moins que du côté du club phare de la maison carrée, l'erreur n'est plus permise. Le temps est plus que jamais inquiétant. D'où la nécessité de réagir à l'occasion



du derby et faire en sorte que le rendez-vous de ce samedi soit celui du grand démarrage les enfants d'El Harrach. Parallèlement au travail technico-tactique entrepris cette semaine pour que l'équipe soit bien présente le jour J, il reste que le staff technique accorde un intérêt particulier au travail psychologique. Devant la persistance des résultats négatifs, les joueurs semblent davantage affectés mentalement. C'est ce qui explique le fait que le groupe est soumis au travail psychologique pour tenter de le libérer et parvenir, du même coup, à exprimer son savoir-faire sur la surface de jeu.

ASO-JSMB

Mission difficile mais pas impossible

Le stade Chahid Boumezrag de Chlef a été le théâtre, hier après-midi, d'une chaude opposition entre, d'un côté le leader du championnat de Ligue 2 Mobilis, et la formation kabyle de la JSMB, qui peine en ce début de saison. Entrant dans le cadre de la 8^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis, cette rencontre est importante pour les deux formations. D'un côté, le leader du championnat, à savoir les Lions du Cheliff, qui voudront creuser encore l'écart vis-à-vis de ses poursuivants immédiats, tout en tentant de rester invincibles à domicile, et de l'autre, les Vert et Rouge de la JSMB, qui se trouvent en difficulté en ce début de saison, qui tenteront de provoquer le déclic, face à une formation solide. Les Béjaouis doivent compter sur leurs qualités intrinsèques pour essayer de déjouer les plans de l'entraîneur Samir Zaoui, pour qui le message a été clair envers ses hommes, «Continuer sur la dynamique des bons résultats», alors qu'en face, le club phare de la wilaya de Béjaïa est sous pression et se place surtout dans la réaction pour essayer de stopper l'hémorragie, qui en cas de défaite, placera le club parmi les équipes du bas du tableau.

Équipe nationale Brahimi out face au Bénin ?

Le milieu offensif et capitaine de l'équipe nationale Yacine Brahimi serait-il out pour les deux prochains matches contre le Bénin prévus au mois d'octobre prochain dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2019.

C'est du moins ce qu'on pouvait déduire des informations données par la presse turque, indiquant que le joueur algérien est indisponible pour un mois pour cause de blessure contractée lors du dernier match du championnat portugais où son équipe, le FC Porto, avait donné la réplique à Setubal. Si la presse turque a souligné la blessure de l'international, il n'en est point pour le site officiel du FC Porto et les médias portugais.

Ceux-ci n'ont nullement relevé la blessure de l'Algérien et son indisponibilité. La presse turque a donc largement commenté la blessure de Yacine Brahimi, applaudissant son absence lors du prochain match de Galatasaray contre les Dragons portugais dans le cadre de la phase des poules de la très prestigieuse Ligue des champions d'Europe. Ainsi, l'équi-

pe d'Algérie serait orpheline de son maître à jouer et capitaine en prévision des deux prochaines sorties contre le Bénin prévues au mois prochain. Le match aller aura lieu au stade Mustapha-Tchaker de Blida le 12 octobre prochain avant que les deux nations ne se rencontrent une nouvelle fois quatre jours plus tard dans la capitale béninoise. Le sélectionneur national Djamel Belmadi devra, en tout cas, rendre publique la liste des joueurs convoqués pour cette double confrontation contre les Ecureuils béninois dans les prochains jours. Il attend la fin des matches des joueurs sélectionnables avant de lever le voile sur la liste définitive. Un procédé habituel pour l'encadrement technique des Verts qui ne s'aventure pas à donner la liste des joueurs avant qu'il ne soit assuré que leur état de santé et leur compétitivité soient positifs.



Spartak Moscou Hanni passeur décisif

Aligné, mercredi, d'entrée à l'occasion du match en déplacement de Spartak Moscou, l'attaquant algérien Sofiane Hanni a fourni une prestation dans l'ensemble positive. Il a été d'ailleurs derrière une précieuse passe décisive en Coupe de Russie face à Tchernomoret Novorossiisk. L'ancien pensionnaire d'Anderlecht, qui vient d'être titularisé pour la deuxième fois de suite après celle en championnat local, a donné une superbe balle de l'unique but de la rencontre à la 28'

pour Zé Luis. Sur cette passe décisive, l'Algérien s'est distingué par un joli geste technique. Un but qui aura permis aux coéquipiers de Hanni de gagner par 1 but à 0 tout en se qualifiant à la prochaine étape de l'épreuve de la coupe. Après un début de saison plutôt laborieux, Hanni est en passe de trouver ses repères. C'est ce qui explique d'ailleurs le fait que l'entraîneur allemand Massimo Carrera compte davantage sur les services de l'international algérien.

Fenerbahçe Le club veut racheter le contrat de Benzia

Arrivé au club turc de Fenerbahçe pendant le dernier marché des transferts d'été en prêt, en provenance de Lille LOSC, l'international algérien Yassine Benzia a déjà réussi à convaincre son nouveau club. Outre le fait qu'il s'est imposé rapidement comme titulaire indiscutable, Benzia fait déjà réfléchir les dirigeants turcs qui souhaitent désormais lever l'option d'achat. C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, la presse turque, indiquant la nette détermination des responsables de Fenerbahçe de passer la vitesse supérieure en prévision du mercato hivernal pour lever l'option d'achat et préserver ainsi définitivement l'Algérien dans leur effectif.

Empoli Du grand Bennacer face au Milan AC !

Le Milan AC n'a pu profiter de son avantage acquis en première période lors de son derby face à Empoli. L'Algérien Ismaël Bennacer, titulaire pour la troisième fois de suite en Série A, a sorti un match plein contre l'ogre milanais. Aligné comme milieu relayeur, le gaucher de l'Equipe nationale, a eu un rendement reluisant. De l'avis de l'ensemble des spécialistes de la Série A, l'Algérien aura été le

meilleur joueur d'Empoli dans ce duel soldé sur un score de parité (1à1). L'ancien Gunners a fait preuve de beaucoup de responsabilité et de personnalité, malgré son jeune âge, dans le jeu. Ismaël a prouvé encore une fois qu'il était un joueur talentueux qui n'attend que d'être mis en confiance pour exploser en sélection. Une chose est sûre : son retour est inéluctable en équipe nationale.



Darfalou débloque son compteur but avec le Vitesse

La formation du Vitesse Arnhem s'est imposée (1-2), avant-hier soir, lors du 1^{er} tour de la Coupe des Pays-Bas devant la modeste équipe de Volendam, pensionnaire de la 5^e division. Un match dont se souviendra certainement très longtemps l'attaquant algérien du Vitesse, Oussama Darfalou, lui qui a réussi à marquer un but, le second pour son équipe et ainsi la faire qualifier pour le tour suivant. L'ancien Usmistie a été surtout titularisé pour la première fois de la saison par son coach. Ce dernier a donc voulu cette fois-ci donner la chance à son joueur, histoire de lui permettre de se mettre en évidence et de gagner en confiance. Chose faite, puisque Darfalou, opportuniste comme on le connaît, a su profiter d'un joli centre sur corner pour tromper la vigilance du gardien adverse et cela à deux minutes du terme de la première période. Son tout premier but sous les couleurs du Vitesse Arnhem. Notons que l'Algérien a joué l'intégralité de la partie et aurait pu marquer d'autres buts au vu des occasions qu'il s'est créées. La presse locale a fortement salué sa prestation.

Jallet : «Attal est explosif»

Le défenseur international algérien Youcef Attal est en passe de gagner des points avec sa nouvelle équipe, l'OGC Nice. L'Algérien s'impose doucement, mais sûrement au sein du club de la Côte d'Azur, et ce, à la faveur de ses belles prestations. D'où d'ailleurs la position de l'ancien international français Christophe Jallet qui a fait les louanges de l'Algérien. Il dira à ce propos : «Youcef Attal est explosif et peut apporter énormément offensivement. Je le considère comme un futur arrière droit en devenir. C'est important pour un entraîneur d'avoir des profils de joueurs différents.» En termes plus clairs, Attal pourrait signer son nom dans le championnat français s'il continue à jouer au même rythme et avec la même détermination.

Prolifique avec Al Sadd Les Saoudiens salivent pour Bounedjah

L'attaquant algérien d'Al Sadd du Qatar, Baghdad Bounedjah, fait couler la salive des clubs saoudiens. Ses belles performances avec son club actuel ne sont pas passées, en effet, sans susciter l'intérêt des recruteurs saoudiens. Deux clubs et pas des moindres souhaitent déjà engager le nouveau buteur des Verts. Selon des informations ébruitées par la presse saoudienne, les clubs d'Al Shabab et d'El Ettifaq sont grandement tentés par l'Algérien dont le profil répond parfaitement aux critères de recrutement des deux clubs. Les ambitions saoudiennes ont cependant peu de chances d'aboutir pour deux considérations. D'abord, la valeur marchande de l'Algérien est jugée excessive puisque le club d'Al Sadd ne saurait accepter de passer à la table des négociations si les prétendants ne mettent pas sur la table les 12 millions d'euros revendiqués. Il faut dire aussi que le joueur Bounedjah ne serait pas intéressé par une expérience en Arabie saoudite. Au cas où il quitterait le championnat du Qatar, ce serait pour une nouvelle expérience du côté du Vieux Continent.



Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
Min Max	14°/26°	18°/26°	11°/27°	21°/35°	20°/31°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:16	12:38	16:02	18:39	19:58

Mouvement des walis

Le Président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans ce corps



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, a annoncé, ce jeudi, un communiqué de la présidence dont voici le texte intégral : «Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a procédé ce jour à un mouvement partiel des walis et des walis délégués».

A ce titre, sont nommés wali messieurs :

- Saddek Mostefa, wali de Chlef.
- Hadjadj Messaoud, wali d'Oum El Bouaghi.
- Maâbed Ahmed, wali de Béjaïa.
- Mebarki Ahmed, wali de Béchar.
- Cherfa Youcef, wali de Blida.
- Chater Abdelhakim, wali de Tizi-Ouzou.
- Dif Taoufik, wali de Djelfa.
- Saci Ahmed Abdelhafid, wali de Sidi Bel-Abbès.

- Mezhoud Toufik, wali d'Annaba.
- Abla Kamel, wali de Guelma.
- Badaoui Abbes, wali de Médéa.
- Baiche Hamid, wali de Mascara.
- Bekkouche Benamar, wali de Bordj Bou-Arréridj.
- Salamani Mohamed, wali de Boumerdès.
- El Afani Salah, wali de Tissimsilt.
- Mohamedi Farid, wali de Souk Ahras.
- Bouchemma Mohamed, wali de Tipasa.
- Amieur Mohamed, wali de Mila.

Par ailleurs, sont nommés wali délégué :

- Dahimi Abderrahmane, wali délégué d'Ouled Djellel.
- Amarani Farida, wali délégué de Bouzaréah.
- Harfouche Benarar, wali délégué de Dar El Beïda.
- Smaïl Mohamed, wali délégué de Chéraga.
- Yahiatene Yahia, wali délégué de Touggourt.
- Guedjiba Abdellah, wali délégué de Djanet.
- Mahmoudi Ahmed, wali délégué d'El Meghaïer».

Elections

La révision annuelle des listes fixée du 1^{er} au 31 octobre 2018

La période de révision annuelle des listes électorales sera ouverte du 1^{er} au 31 octobre 2018, a annoncé, jeudi, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, appelant les citoyens, non inscrits, à s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de résidence. «Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et citoyens que la période de révision annuelle des listes électorales aura lieu du 1^{er} au 31 octobre 2018,

en application de l'article 14 de la loi organique N° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral», a-t-il indiqué dans un communiqué. Le ministère a appelé, à ce titre, les citoyens non inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le 31 décembre 2018, à «demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence».

Il a invité, par la même occasion, les électeurs ayant changé de résidence à «se rapprocher de leur nouvelle commune de rési-

dence», soulignant que cette dernière «prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription».

«La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence», a-t-on précisé.

Selon le ministère, les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30, à l'exception du vendredi.

Algérie-USA

Le ministre des Moudjahidine reçoit l'ambassadeur américain à Alger

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a reçu, jeudi, l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Desrocher, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, le ministre s'est félicité des relations «excellentes» unissant les deux pays sous la sage direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, présentant, à cette occasion, un aperçu sur l'activité du ministère des Moudjahidine qui «veille à assurer aux moudjahidine et à leurs ayants droit une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale, et à préserver la mémoire collective». A ce propos, Zitouni a exprimé la disponibilité de son secteur à coopérer et à échanger des expertises «au mieux des intérêts des deux pays et aspirations des deux peuples». Pour sa part, l'am-

bassadeur américain s'est félicité du niveau des relations bilatérales, saluant la «grandeur» de la Guerre de Libération nationale qui a «unifié toutes les franges de la société algérienne dans la lutte pour la liberté et l'indépendance», ajoutant qu'il s'intéressait à tous les ouvrages traitant de la guerre d'Algérie.

Desrocher a, également, salué l'expérience algérienne en matière de prise en charge des moudjahidine et ayants droit, ainsi que la préservation de la mémoire nationale collective, exprimant, à cette occasion, son souhait de voir les relations algéro-américaines se développer davantage à la faveur de l'intensification de la coopération et du partenariat entre les deux pays au mieux des intérêts mutuels des deux peuples.

2^e Congrès du Front El Moustakbal

Abdelaziz Belaïd, plébiscité pour un nouveau mandat

Le 2^e Congrès du parti Front El Moustakbal a plébiscité, ce vendredi, à Alger, Abdelaziz Belaïd à la tête de cette formation politique pour un nouveau mandat. Le plébiscite de Abdelaziz Belaïd au poste de président du Front El Moustakbal, qu'il occupe depuis sa fondation en 2012, est intervenu à l'issue de la présentation de la résolution de sa candidature par le Conseil national. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du Congrès en présence de responsables de nombreux partis politiques nationaux et étrangers, Belaïd a affirmé que «la sincérité, l'objectivité et le réalisme ont toujours présidé la relation du Front El Moustakbal avec toutes les institutions politiques du pays» et que «son action est inscrite dans la cadre des dispositions de la Constitution», précisant que le 2^e Congrès «arrêtera la position finale du parti concernant la prochaine présidentielle» et qu'il sera une référence pour la direction du parti dans la prise des décisions appropriées à toute éventuelle donne. Dans ce contexte, il a appelé les militants du parti «à intensifier les actions de sensibilisation et d'explication

de la ligne du Front El Moustakbal et le contenu de son programme économique et social». Plaidant pour «l'édification d'un rempart à même de protéger l'entreprise et l'économie nationale et préserver l'unité du peuple et l'intégrité territoriale», Belaïd a affirmé que «le moyen le plus efficace d'y parvenir est l'adoption de la sincérité et de la transparence et le bannissement du discours creux». Il doit être, a-t-il ajouté, la résultante d'un dialogue national sans prérequis, ouvert à tous les acteurs politiques, à la différence de leurs obédiences, avec des objectifs dont les contours sont clairement définies», soulignant que le Front El Moustakbal «vise à travers l'édification de ce rempart à protéger le pays des convoitises qui le guettent, garantir la sécurité des citoyens et préserver les ressources nationales de la cupidité du nouvel ordre mondial». Déplorant «les discours politiques sclérosés incapables de se hisser au niveau exigé face à la gravité de la situation», le président du Front El Moustakbal a expliqué que son parti a fixé cinq grands axes à l'action politique, dont le bannissement de la violence, sous toutes ses formes, notamment

dans le domaine politique, la promotion du dialogue constructif en tant que meilleur moyen pour opérer le changement vers le meilleur».

Il a cité, en outre, «la moralisation de l'action politique et l'exclusion de tout ce qui est à même de polluer la vie politique et la mise en place des bases d'une économie créatrice de richesses». Il a appelé, dans ce même contexte, à «la lutte contre la corruption à travers l'application stricte et rigoureuse de la loi et l'activation des mécanismes élaborés à cette fin».

Par ailleurs, le président du Front El Moustakbal a réitéré le soutien de son parti à la lutte des peuples opprimés pour l'autodétermination et la liberté ainsi que son appui à toute les causes justes dans le monde.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la séance inaugurale, Belaïd a fait savoir que «le 2^e Congrès a enregistré la présence des délégués de toutes les wilayas du pays et de quatre zones représentant la communauté nationale à l'étranger», précisant qu'il est question «d'une restructuration du parti, aussi bien en ce qui concerne les Statuts que le Règlement intérieur.

Ahsene Saaid

Algérie-Syrie

Messahel s'entretient avec son homologue syrien Waleed Al Muallem

Abdelkader Messahel s'est entretenu, en marge des travaux de la 73^e session de l'Assemblée Générale des Nations unies, avec son homologue syrien Waleed Al Muallem. L'entretien a permis aux deux ministres d'aborder les relations bilatérales et de procéder à un échange de vues sur la situation en Syrie et dans la région.

Algérie-Corée du Nord

Messahel s'entretient avec son homologue nord-coréen Ri Yong-Ho

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, en marge des travaux de la 73^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, avec son homologue de la Corée du Nord Ri Yong-Ho. L'entretien a porté sur les relations bilatérales. Les deux ministres se sont, à cette occasion, félicités de la célébration par les deux pays, le 25 septembre 2018, du 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Il ont également abordé la situation dans la péninsule coréenne, ainsi que d'autres questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Education nationale

Le ministère fixe le calendrier des examens

Le ministère de l'Education nationale a rendu public, jeudi, dans un communiqué, le calendrier des examens des trois paliers pour l'année scolaire 2018-2019 (BAC, BEM et 5^e). L'examen du baccalauréat aura lieu du 16 au 20 juin, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 9 au 11 juin, tandis que l'examen de la 5^e année primaire est fixé au 29 mai, a précisé la même source.

Décès du journaliste Youcef Bettache

Le journaliste Abderrahmane Bettache, dit Youcef (53 ans) est décédé, ce vendredi matin, suite à un malaise cardiaque, apprend-on auprès de ses proches. Connu sous la signature, Abder Bettache, le défunt a exercé dans les quotidiens *L'Opinion* et *Le Soir d'Algérie*, comme il a animé une émission politique dans la chaîne TV Ennahar. Abderrahmane Bettache était marié et père de 3 enfants.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com